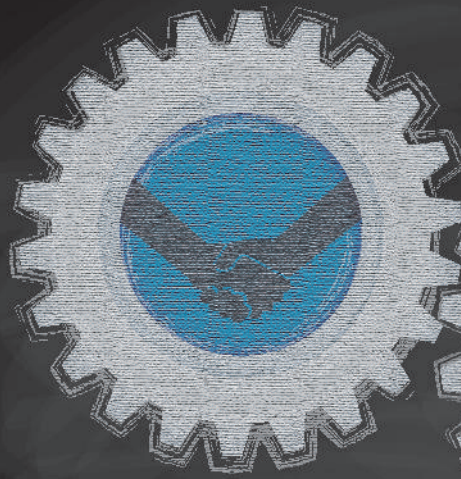
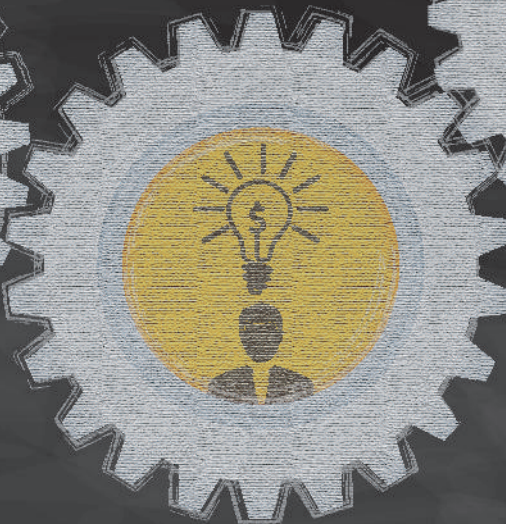


Bonne
collaboration



Croissance



Esprit novateur

Une banque en marche
pour façonner l'avenir

RAPPORT
2016 ANNUEL
 **buh**
Banque de l'Union Haïtienne



Une banque en marche
pour façonner l'avenir

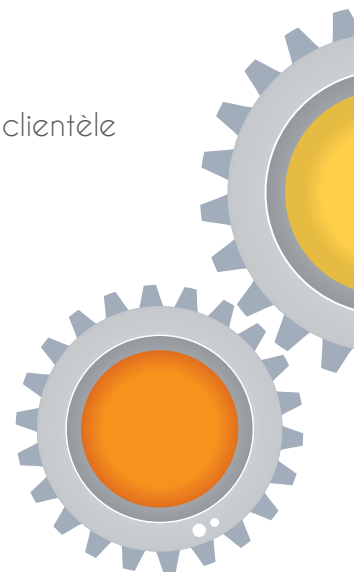
RAPPORT
2016 ANNUEL
buh
Banque de l'Union Haïtienne

Le rapport annuel de la Banque de l'Union Haïtienne
peut être consulté en ligne à l'adresse **buh.ht**

SOMMAIRE

2016

- 4 Les Membres du Conseil d'Administration
- 5 Message du Président Directeur Général, *M. Olivier Barrau*
- 6 Comités de Gestion
- 8 Message du Directeur Général, *M. Mackensen Gomez*
- 10 Perspectives Economiques
- 15 L'importance de la technologie pour la Banque et sa clientèle
- 16 Comment bien gérer sa BUH MasterCard
- 18 L'évolution et l'importance de la monnaie
- 19 La BUH au fil du temps
- 20 Rapport de Gestion
- 28 L'année en photos
- 31 Rapport des vérificateurs externes



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



OLIVIER BARRAU
PRÉSIDENT

47 ans

- Président Directeur Général de Alternative Insurance Company (AIC);
- Président des Conseils d'Administration des compagnies suivantes :**
- Société Caraibéenne de Développement et d'Investissements S.A. (SCDI);
- Société Alternative de Solutions Financières S.A. (Sofin S.A.);
- Membre des Conseils d'Administration des entités suivantes :**
- Caribbean Bottling Company S.A. (Culligan);
- Chambre de Conciliation et d'Arbitrage d'Haïti.



EDDY DEEB
VICE-PRÉSIDENT

62 ans

- Membre des Conseils d'Administration des compagnies suivantes :**
- Cristo S.A.;
 - Apollo Motors S.A.;
 - La Ménagère S.A.;
 - Confideka S.A.;
 - Personal Care Products S.A.;
 - Deka Tires S.A.;
 - Immodeka S.A.;
 - CDS (Centre de Santé).



PATRICK BLANCHET
SECRÉTAIRE

49 ans

- Président de Alo Communications;
- Directeur Adjoint et Directeur Financier de A & B Hardware;
- Actionnaire et Trésorier des compagnies suivantes :**
- Palm Apparel S.A.;
- Zone Franche des Palmiers S.A.;
- Actionnaire de la Zone Franche de Dignerons S.A.



HARRISON SAPRU
MEMBRE

48 ans

- Président de Cordema, LLC;
- Membre du Conseil d'Administration de Alternative Insurance Company (AIC).



CHRISTOPHER HANDAL
MEMBRE

43 ans

- Président Directeur Général de MSC GROUP;
- Président du Conseil d'Administration de Carabimmo S.A.;
- Membre du Conseil Exécutif de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Ouest (CCIO).



VICTOR SALIBA III
MEMBRE

42 ans

- Directeur Général de Hinoto S.A.;
- Membre du Conseil d'Administration de ComHaïti.



MICHEL SUCCAR
MEMBRE

44 ans

- Membre du Conseil d'Administration de Natcom S.A.;
- Associé au Cabinet Lissade.



JACQUES VILLEJOINT
MEMBRE

52 ans

- Président Directeur Général de Socoprosa;
- Membre du Conseil d'Administration de Caribbean Bottling Company S.A. (Culligan).

 MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers actionnaires, chers clients et chers employés,

L'année 2016 a encore été une année de consolidation dans le processus approfondi de restructuration, initié il y a de cela trois ans. Nous nous rapprochons de plus en plus de la ligne d'arrivée.

Tout en continuant l'implémentation réussie de sa stratégie de consolidation, la BUH a atteint les indicateurs clés de performance financière tels que l'augmentation du volume des opérations et des profits. De plus, nous sommes fiers de vous annoncer les progrès réalisés dans les domaines stratégiques qui nous permettront de mieux appréhender la concurrence et de créer de la valeur ajoutée pour nos clients.

À l'interne, nous renforçons constamment notre équipe de Direction et encourageons une culture unique vers l'excellence. En ce sens, bien que nous n'ayons pas encore atteint nos objectifs, la BUH a amélioré sa structure organisationnelle et nous sommes plus que jamais certains d'y parvenir avec la bonne équipe.

La technologie de l'information représente un facteur clé de notre réussite; elle est donc intégrée dans les différents aspects de notre modèle d'affaires et notre plateforme de banque en ligne « BUH Connect » en est une concrétisation. Il reste encore beaucoup à faire et avec le lancement de « BUH Connect », nous nous préparons à mieux affronter les exigences de l'avenir.

La BUH se rapproche de sa vision d'inclusion financière et de transformation du secteur bancaire en tissant des liens visant à diversifier les produits et répondre aux besoins des segments généralement les moins desservis de la population. Elle vise en particulier les petites et moyennes entreprises qui devront jouer un rôle moteur dans le développement économique de notre pays.

En gardant à l'esprit notre vision à long terme de devenir une institution qui contribue à transformer le secteur bancaire haïtien, nous voulons remercier notre formidable équipe pour son dévouement, son sens de l'éthique et sa conscience professionnelle qui sont toutes des qualités essentielles pour aller de l'avant.

Nous adressons un remerciement particulier à tous nos actionnaires pour le soutien et la confiance qu'ils ont placés en notre Conseil d'Administration et notre équipe de Direction. Nous étendons ces remerciements sincères et profonds à tous nos clients.

Malgré les difficultés et l'instabilité de notre environnement sociopolitique, nous sommes encouragés par les opportunités qui se présentent. Nous sommes confiants que nos employés, actionnaires et clients bénéficieront des avantages d'une fondation solide, qui s'allie à notre vision d'une banque ouverte à toutes les couches sociales à la recherche de sécurité pour leurs avoirs et de conseillers pour planifier leur avenir, ainsi, s'épanouir et prospérer.

Olivier Barrau
Président

COMITÉS DE GESTION



COMITÉ DE CRÉDIT

Avant de gauche à droite : **Christopher Handal**, Membre du Conseil d'Administration • **Jacques Villejoint**, Membre du Conseil d'Administration • **Yola Maurepas**, Directeur Exécutif du Crédit PME • **Eddy Deeb**, Vice-Président du Conseil d'Administration • **Roger Landrin**, Vice-Président Exécutif du Centre de Cartes de Crédit • **Fabienne Magny**, Directeur Risques et Recouvrement • **Olivier Barrau**, Président Directeur Général.
 Arrière de gauche à droite : **Mackensen Gomez**, Directeur Général • **Stéphanie Gousse**, Directeur Exécutif des Services Juridiques • **Ronald Jean-Bart**, Vice-Président du Crédit • **Henry Robert Hanna**, Directeur Exécutif du Crédit à la Consommation • **Sabrina Saint-Dic**, Vice-Président de l'Administration du Crédit • **Mathieu Villedrouin**, Directeur Exécutif, Chargé de Mission auprès de la Direction Générale • **Hannabell Méroné**, Directeur des Relations Commerciales • **Melissa Z. Gracia**, Directeur Exécutif du Crédit Commercial.



COMITÉ D'AUDIT

De gauche à droite
Victor Saliba III, Membre du Conseil d'Administration
Nathanaël Jean-Louis, Directeur Exécutif de l'Audit Interne
Gina Liataud, Vice-Président Exécutif de l'Audit Interne
Harrison Sapru, Membre du Conseil d'Administration
Michel Succar, Membre du Conseil d'Administration



COMITÉ BUH MASTERCARD

De gauche à droite
Harrison Sapru, Membre du Conseil d'Administration
Marcia Laforest, Directeur Exécutif du Centre de Cartes de Crédit
Patrick Blanchet, Secrétaire du Conseil d'Administration
Roger Landrin, Vice-Président Exécutif du Centre de Cartes de Crédit
Patricia Gué, Directeur du Centre Service Client
Eddy Deeb, Vice-Président du Conseil d'Administration
Fabienne Magny, Directeur Risques et Recouvrement

COMITÉS DE GESTION



COMITÉ DE DIRECTION

Avant de gauche à droite : **Ariel Lévêque**, Directeur Exécutif de Marketing • **Olivio Dériphonse**, Directeur Exécutif du Centre de Traitement des Opérations • **Nancy C. Monde**, Directeur Exécutif des Services Généraux • **Frédéric Ambroise**, Directeur Exécutif du Centre Technologique • **Roger Landrin**, Vice-Président Exécutif du Centre de Cartes de Crédit • **Sabrina Saint-Dic**, Vice-Président de l'Administration du Crédit • **Mya Ferdinand**, Directeur Exécutif du Change • **Stéphanie Gousse**, Directeur Exécutif des Services Juridiques.

Arrière de gauche à droite : **Mackensen Gomez**, Directeur Général • **Abel Labbé**, Directeur Exécutif de la Comptabilité • **Gessie Roy**, Directeur Exécutif de l'Actionnariat • **Gina Liataud**, Vice-Président Exécutif de l'Audit Interne, Observateur • **Garody Désir**, Vice-Président de la Conformité • **Marie Hélène Boisson**, Vice-Président des Ressources Humaines • **Pierre Fanel Joseph**, Directeur Exécutif Réseau Régional • **Béatrice Gentil**, Vice-Président Finance et Trésorerie • **Josette Laurent**, Directeur Exécutif Réseau Métropolitain • **Jean Pierre Joseph**, Directeur Exécutif des Comptes à Payer • **Mathieu Villedrouin**, Directeur Exécutif, Chargé de Mission auprès de la Direction Générale • **Ronald Jean-Bart**, Vice-Président du Crédit.



COMITÉ TECHNOLOGIQUE

De gauche à droite

Patrick Blanchet, Secrétaire du Conseil d'Administration

Harrison Sapru, Membre du Conseil d'Administration

Mackensen Gomez, Directeur Général

Victor Saliba III, Membre du Conseil d'Administration

Frédéric Ambroise, Directeur Exécutif du Centre Technologique.

Chers Actionnaires, Clients et Personnel de la BUI.

Pour la deuxième année consécutive, j'ai le plaisir de m'adresser à vous au nom de l'équipe de Direction de la BUI pour rendre compte des résultats de l'exercice fiscal 2016.

Nous sommes sur la bonne voie vers des résultats financiers solides. Nous continuons à mettre en œuvre, avec succès, notre stratégie et prenons les décisions nécessaires pour aborder les aspects critiques de notre institution. Nous révisons constamment nos processus en ajoutant les nouveaux éléments de nature à renforcer notre fondation en assurant que la base de notre avenir est plus forte chaque jour.

Du point de vue du pays, 2016 a été une fois de plus une période difficile pour les haïtiens, ce dans toutes les couches de notre société ; il est patent que la confiance des chefs d'entreprises a été ébranlée en raison de l'incertitude croissante de l'avenir sociopolitique de notre pays.

En dépit de cette conjoncture économique difficile, nous avons pu gérer nos risques et atteindre les objectifs fixés pour l'année.

À la BUI, nous avons réussi à croître dans des secteurs clés de nos activités, à développer notre rentabilité et à mettre en œuvre des initiatives stratégiques. Tous ces éléments combinés nous permettent d'améliorer notre compétitivité et de créer de la valeur ajoutée pour nos actionnaires, nos clients et nos employés.

Au 30 septembre 2016, les fonds propres ont atteint plus d'un (1) milliard de gourdes, soit une augmentation de 100% par rapport à 2015. L'audit financier indépendant montre que la BUI a réussi à dégager un bénéfice avant impôt de deux cent quarante-six (246) millions de gourdes, prouvant que nous sommes parvenus à maintenir des résultats stables tout en augmentant nos investissements afin de solidifier notre structure et offrir le meilleur service à notre clientèle.

Nous avons pu ainsi maintenir un équilibre entre revenus et dépenses, tel que le reflète notre coefficient d'exploitation, qui est passé de 55% à 69% entre septembre 2015 et septembre 2016. Le Retour sur Investissement (ROE) est passé à 18.99%. Quant au Rendement des Actifs Moyens (ROA), il est passé de 2.5% en septembre 2015 à 1.53% en septembre 2016.

En ce qui concerne notre portefeuille de prêts bruts, il a augmenté de l'ordre de 73% avec un taux d'improductifs maintenu juste au-dessus de 1%, ce qui place la BUI en bonne position dans le système bancaire.

La BUI Mastercard, notre produit phare, a réalisé un bénéfice de cent dix-neuf (119) millions de gourdes, avec une augmentation de 77% des revenus d'intérêts. MoneyGram, de son côté, continue d'augmenter ses profits avec un taux de croissance de l'ordre de 84%.

Principaux investissements stratégiques

L'an dernier, en plus de continuer à implémenter les mesures d'ajustement nécessaires, nous avons également introduit plusieurs initiatives pour la croissance future de la Banque.



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous avons identifié la numérisation comme un facteur clé de notre réussite et nous avons réalisé des progrès plus poussés et plus complets. En 2016, nous avons poursuivi la restructuration de notre système informatique, une étape préalable nécessaire au lancement en juin 2016 de notre banque en ligne qui a reçu un accueil chaleureux de la part de nos clients.

Ce projet, processus rigoureux et minutieux, qui s'est étalé sur huit (8) mois, a exigé des investissements considérables et réclamé de nos employés des efforts incommensurables, un esprit de sacrifices, d'engagement et de dévouement sans faille.

Dans le cadre de la simplification et de l'amélioration de notre structure organisationnelle en vue d'atteindre l'excellence opérationnelle, accroître notre efficacité et créer un avantage concurrentiel, un des objectifs clairs de notre stratégie visait à intégrer en 2016 des cadres de haut niveau possédant une solide expérience académique et professionnelle dans des postes tels que la Technologie et la Direction Financière.

D'autre part, nous avons procédé à une évaluation plus approfondie de notre capital humain ainsi que des conditions nécessaires pour l'accompagner vers l'excellence. Dans le cadre de cet examen, nous avons réalisé qu'il faut faire davantage encore, c'est-à-dire, construire une culture d'entreprise intégrale qui atteigne tous les niveaux de l'organisation, où chaque employé embrasse une culture axée sur les résultats et rende compte de sa performance.

Nous avons appris avec grand plaisir que la BAH devenait de plus en plus la banque de référence, bénéficiant d'une excellente réputation sur le marché, en grande partie grâce à sa communication chaleureuse, conviviale et transparente.

Perspective d'avenir

2017 verra la fin d'une période de transition réussie pour laquelle nous avons peaufiné nos priorités sur quatre grandes lignes d'action de la gouvernance afin d'être plus efficace et dynamique :

1. La conciliation du projet T-24 à tous les niveaux de l'organisation en définissant un nouveau modèle d'affaire basé sur l'architecture de notre système informatique.
2. L'optimisation du capital humain BAH en améliorant leur savoir-faire et leur connaissance des produits et services de la banque, mobilisant les talents et développant les compétences.
3. L'augmentation des dépôts par l'expansion de notre réseau, une meilleure gestion, la mise en place de moyens pour faciliter la réalisation des objectifs d'affaires et d'exploiter à son plein potentiel la branche virtuelle, « BAH Connect ».
4. Un nouveau paradigme au niveau de la gestion de la Banque caractérisé par l'efficience opérationnelle, le dynamisme et la rentabilité.

Je tiens à remercier tous les employés de la BAH pour leur dévouement et leur contribution à nos résultats. Je les encourage tous à adopter pleinement notre vision afin d'avoir un impact significatif sur l'amélioration de la qualité de vie de toutes les personnes que nous touchons, pour incarner notre mission afin de construire une relation de confiance mutuelle avec nos clients et vivre les valeurs de la BAH: bonne gouvernance, confiance, transparence et culture axée sur les résultats.

Je tiens à remercier tout particulièrement nos chers actionnaires pour leur confiance et leur soutien. Enfin, à nos clients: merci pour votre confiance en la BAH et son personnel. Nous continuerons à compter sur votre engagement et votre support pour avancer sur la voie d'une croissance durable.

Cordialement,

Mackensen Gomez
Directeur Général

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

ANALYSE DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN HAÏTI EN 2016

L'année 2016 a été dominée, une fois de plus, par les deux principaux facteurs qui constituent de sérieuses entraves à la croissance et au développement économique d'Haïti : l'instabilité politique et les désastres naturels. En effet, l'incapacité des responsables du Conseil Electoral Provisoire (CEP) à finaliser le processus électoral en janvier 2016 a donné lieu à l'aggravation de la crise politique. Le Président Michel Martelly a dû laisser le pouvoir le 7 février 2016 sans la présence d'un président élu au palais national. Une solution non constitutionnelle a été trouvée par le Parlement haïtien qui eut à choisir le Président du Sénat de la République, Jocelerme Privert, comme

Président provisoire de la République. Une telle solution n'a pas pu atténuer les tensions politiques qui ont créé un climat très peu incitatif à l'investissement.

Quant aux désastres naturels, le pays n'a pas été épargné en 2016 de la violence affichée par l'ouragan Matthew qui a causé d'énormes pertes et dommages, particulièrement dans la zone Sud du pays. Les premières évaluations ont révélé des pertes estimées à plus de 2 milliards de dollars US. Le département du Nord a été également touché par des inondations, à plus d'une occasion, causant des pertes au niveau des récoltes.

L'incertitude causée par l'instabilité politique a affecté considérablement l'évolution économique du pays au cours de l'exercice fiscal 2016-2017,

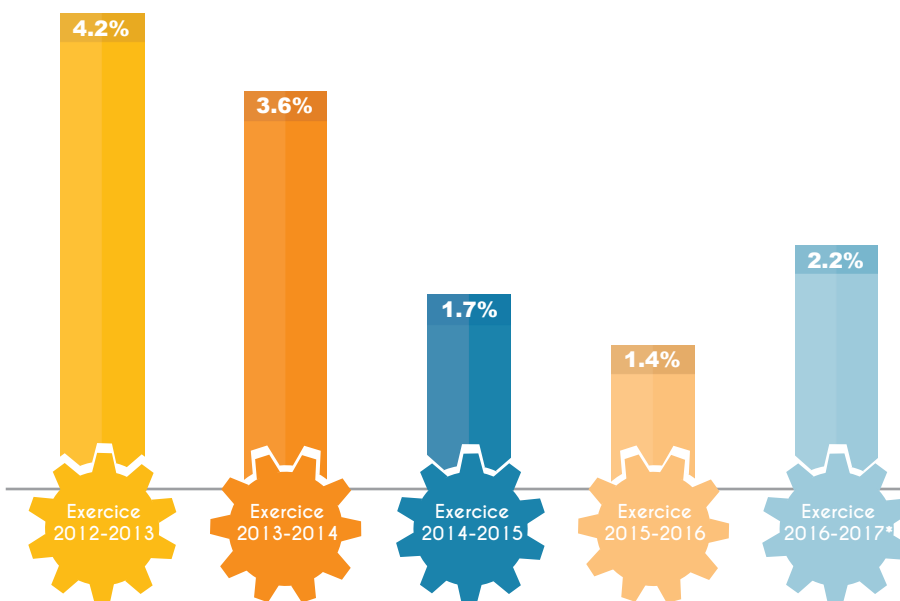
avec le Produit Intérieur Brut (PIB) accusant une croissance inférieure au taux de croissance démographique, soit 1.4%. Ce niveau est beaucoup trop faible pour faciliter la création d'emplois nécessaires pour contre-carrer la dégradation continue des conditions de vie de la population. En outre, des pressions inflationnistes ont été notées au niveau de l'économie haïtienne durant la même période, avec le taux d'inflation, calculé en rythme annuel, se retrouvant à un niveau proche de 13% en septembre 2016. Ces pressions ont été soutenues par la dépréciation continue de la monnaie locale par rapport à la devise américaine.

En dépit de la signature d'un accord en avril 2016 entre le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et la Banque de la République

ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB (%) 2012-2017



GRAPHIQUE 1



* Prévisions de croissance pour l'exercice 2016-2017
Source : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)

d'Haïti (BRH) pour limiter le financement monétaire du gouvernement, un certain dérapage a été observé au niveau du déficit budgétaire en fin d'exercice fiscal. Ceci a forcé les autorités monétaires à maintenir une politique monétaire restrictive, avec des taux directeurs élevés, décourageant ainsi les investissements privés.

TENDANCE DÉCROISSANTE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Le Produit intérieur brut (PIB) a maintenu une tendance baissière pour le troisième exercice fiscal consécutif, passant de 4.2% au cours de l'exercice 2012-2013 à seulement 1.4% pour l'exercice 2015-2016 (*voir graphique # 1*). Il importe de rappeler que les responsables de l'administration Martelly-Paul avaient prévu, en début d'exercice, un taux de croissance du PIB de plus de 3%, soit 3.6%. Ce dernier n'a pas pu atteindre, durant ces deux exercices consécutifs, le niveau de 2%,

ce qui a contribué à un renforcement de la pauvreté dans le pays.

La faiblesse du taux de croissance du PIB n'est pas due exclusivement à une certaine prudence des investisseurs locaux dans l'économie nationale, mais aussi à la baisse continue de l'assistance financière internationale et particulièrement à la chute substantielle du financement budgétaire par les fonds Petrocaribe. Ces fonds se sont retrouvés, au cours de l'exercice fiscal 2015-2016, autour de 5 milliards de gourdes contre plus de 20 milliards en moyenne l'an, durant la période du mandat du président Michel Martelly.

Les branches d'activité : agriculture, sylviculture, élevage et pêche (3%), électricité et eau (2.9%) et autres services marchands (2.6%) ont affiché les meilleures performances sectorielles au cours de l'exercice fiscal 2015-2016, tandis que d'importantes branches de l'économie haïtienne

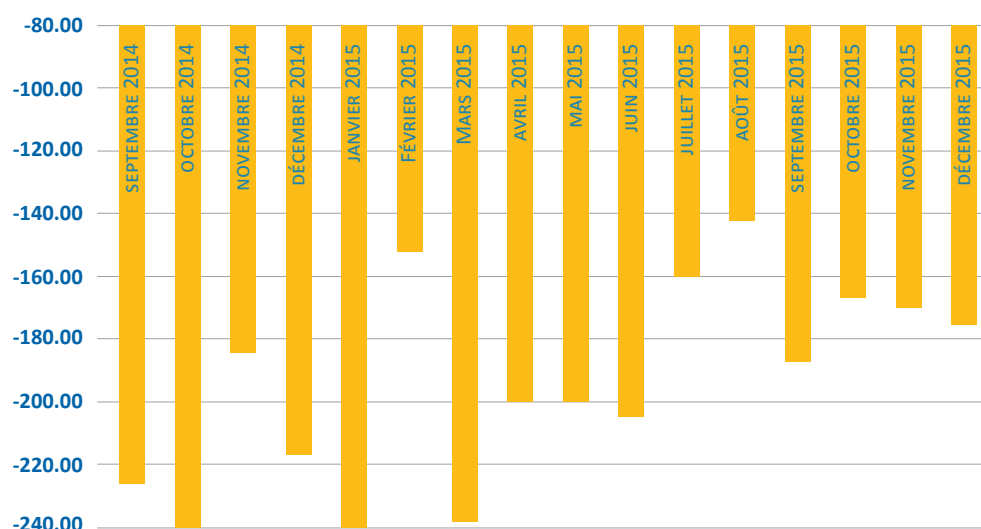
comme bâtiments et travaux publics (0.2%), transports et communications (0.4%) et commerce, restaurants et hôtels (0.7%) ont progressé à un faible rythme.

En dépit de la dépréciation substantielle de la gourde haïtienne par rapport à la devise américaine, l'industrie manufacturière a accusé un accroissement de seulement 1.5%. Ceci s'explique par une augmentation des exportations de seulement 0.7%. Un tel comportement de ces dernières n'a pas permis de réduire considérablement le déficit de la balance commerciale (*voir graphique #2*). Ce déficit a atteint, au cours de l'exercice fiscal 2015-2016, le niveau de 2.16 milliards de dollars américains contre 2.42 milliards durant l'exercice fiscal 2014-2015. A noter que les entrées de devises à partir des exportations évoluent dans l'économie haïtienne au rythme de moins de 100 millions de dollars américains par mois, tandis que les sorties de devises à partir

BALANCE COMMERCIALE EN MILLIONS DE DOLLARS (SEPT. 2014 - DÉC. 2015)



GRAPHIQUE 2



Source : Banque de la République d'Haïti (BRH).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

des importations dépassent mensuellement le niveau de 300 millions. Les exportations totales sont estimées à 1 milliard de dollars américains pour l'exercice 2015-2016, tandis que les importations sont évaluées à 3 milliards et 79 millions de dollars.

Le déficit de la balance commerciale a été compensé une nouvelle fois par les envois de fonds des travailleurs de la diaspora qui ont crû à un rythme de 7% en septembre 2016 par rapport à septembre 2015. Le maintien de ces fonds autour du niveau de 2 milliards de dollars américains, soit plus de 20% du PIB, a non seulement permis d'éviter une dépréciation plus considérable de la monnaie locale par rapport aux devises internationales mais a pu supporter la consommation de biens et services de familles dans le pays.

Après le choc subi par l'économie haïtienne au début de l'exercice fiscal 2016-2017 avec le passage de l'ouragan Matthew, il est difficile de

prévoir un changement de tendance au niveau de la croissance du PIB au cours de l'année 2017. Les responsables du gouvernement provisoire Privert/Jean-Charles ont prévu en début d'exercice que le taux de croissance pour 2017 devrait atteindre le niveau de 2.2%. Les autorités financières n'ont pris aucune disposition pour l'adoption d'un budget rectificatif, afin de faire face aux pertes et dommages financiers de plus de 2 milliards de dollars américains estimés par le gouvernement, soit plus de 20% du PIB.

L'instabilité politique causée par l'arrêt du processus électoral a eu un impact négatif sur les finances publiques, particulièrement au niveau des recettes de l'Etat (*voir graphique #3*). Le gouvernement provisoire avait dû adopter un budget rectificatif en avril 2016, pour faire face au manque de ressources durant le premier semestre de l'exercice fiscal. En effet, les prévisions budgétaires ont été ramenées à 109 milliards de gourdes au

niveau du budget rectificatif contre 122 milliards dans le budget initial.

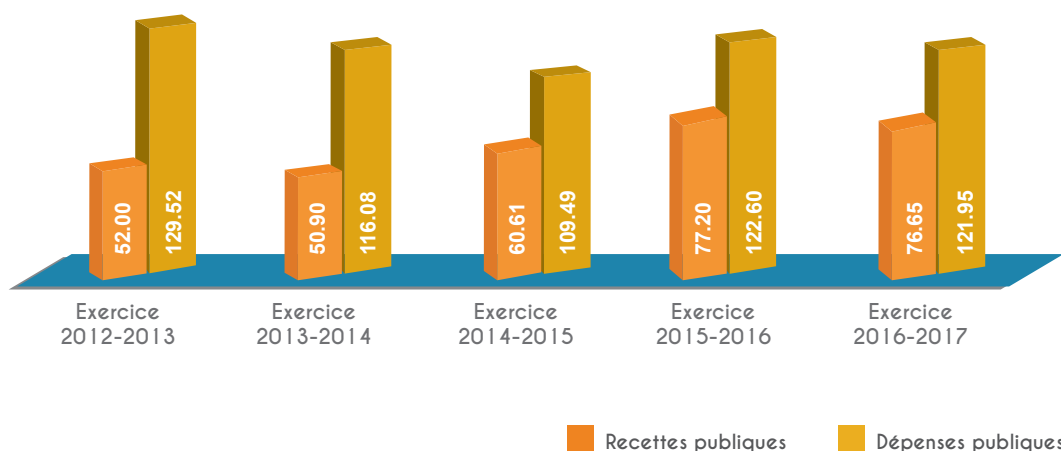
Les autorités financières estiment les recettes publiques pour la période octobre 2015 – septembre 2016 à quelque 66 milliards de gourdes alors que dans le budget initial il était prévu un montant de 90 milliards. Du côté des dépenses, le montant total a atteint le niveau de 80 milliards de gourdes. Les dépenses d'investissement ont connu une contraction de plus de 5%. Ceci est le résultat de la timidité affichée par les bailleurs de fonds en raison de l'arrêt du processus démocratique ainsi que de la nette réduction du financement budgétaire à partir des fonds Petrocaribe. Ce dernier a atteint le faible niveau de 5 milliards de gourdes contre plus de 20 milliards durant les exercices précédents. Le manque de ressources collectées n'a pas empêché une progression de la masse salariale dans l'Administration publique de 12%.

Le déséquilibre budgétaire de plus de

ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES PUBLIQUES EN MILLIARDS DE GOURDES 2012-2016



GRAPHIQUE 3



Source : Ministère de l'Économie et des finances (MEF)

15 milliards de gourdes a été financé par la Banque Centrale, causant des pressions sur le marché local des changes. A rappeler qu'au cours du mois d'avril 2016, un accord dénommé « cash management » a été signé entre les autorités financières et monétaires pour un meilleur contrôle du financement budgétaire par la Banque Centrale.

DÉPRÉCIATION CONTINUE DE LA MONNAIE LOCALE ET RENFORCEMENT DES PRESSIONS INFLATIONNISTES

La gourde haïtienne n'a pas cessé de se déprécier tout au cours de l'exercice fiscal 2015-2016 pour franchir la barre de 65 gourdes au cours du mois de septembre 2016. Le taux moyen de change mensuel, calculé à la Banque Centrale, est passé de 51.80 gourdes en octobre 2015 à 65.20 gourdes en septembre 2016 (*voir graphique #4*). Ceci représente une dépréciation de plus de 25% en quelque 12 mois. Une telle dépréciation a eu lieu en dépit de l'accord entre les autorités

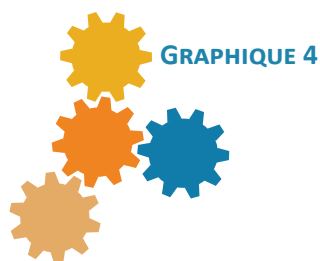
monétaires et financières pour limiter le financement budgétaire par la BRH. En outre, les responsables de la Banque Centrale ont eu à intervenir sur le marché des changes pour vendre des dollars américains. Il convient de noter que le niveau de réserves nettes de change qui est passé en-dessous de 1 milliard de dollars américains constitue une sérieuse contrainte pour les autorités monétaires, dans le cadre des interventions de la BRH pour supporter la gourde au niveau du marché local des changes. Les autorités monétaires ont indiqué que le niveau de réserves nettes de change est de 878.15 millions de dollars américains à la fin du mois de septembre 2016.

La nette dépréciation de la monnaie haïtienne par rapport aux devises internationales a eu des répercussions négatives sur les différents marchés de biens et services. En effet, l'évolution des prix durant la période octobre 2015 – septembre 2016 a révélé des pressions inflationnistes dans

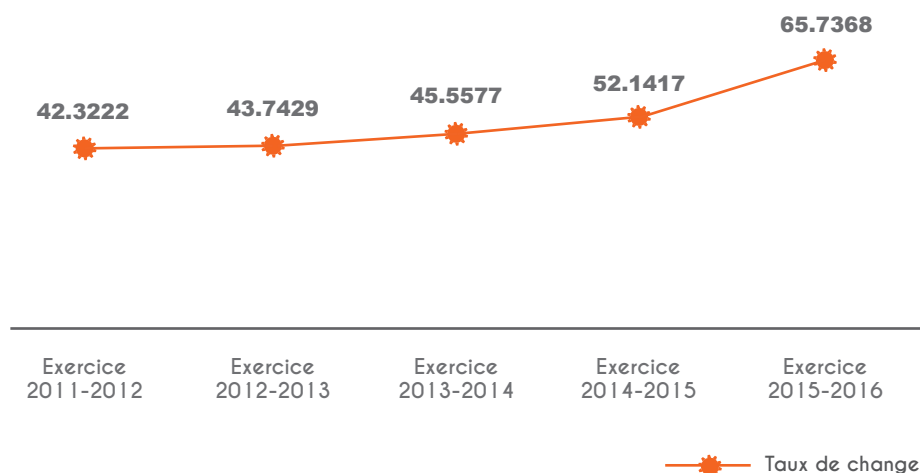
l'économie haïtienne. Durant cette période, le taux d'inflation a atteint le niveau de 12.5%, calculé en rythme annuel, en septembre 2016 contre 6.2% prévu en début d'exercice (*voir graphique #5*). Ces pressions inflationnistes ont grandement affecté le faible pouvoir d'achat des familles haïtiennes, contribuant ainsi au renforcement de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les principales villes du pays.

La nette dépréciation de la gourde sur le marché des changes, qui a causé des pressions inflationnistes dans l'économie haïtienne durant l'exercice passé, a créé une situation difficile pour les autorités monétaires. Ces dernières ont été obligées de maintenir la politique monétaire restrictive adoptée depuis 2015. La BRH a eu à utiliser ses différents instruments: (taux de réserves obligatoires, taux sur les bons BRH, vente de dollars américains,...) pour éviter un dérapage sur le plan financier. Le maintien des taux directeurs

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE MOYEN ANNUEL 2012-2016



GRAPHIQUE 4



PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

de la Banque Centrale à un niveau assez élevé a toutefois donné lieu à un renchérissement du crédit au niveau du système bancaire. Ce dernier a révélé une progression de 17% de crédits octroyés au secteur privé. Les autorités monétaires ont annoncé durant l'année 2016 un ensemble de mesures incitatives de crédit pour les entrepreneurs évoluant dans le secteur agricole et des filières exportatrices de biens et services.

Il importe de souligner que le phénomène d'inflation importée, connu généralement en Haïti (une petite économie ouverte) n'a pas été accentué en raison du faible taux d'inflation enregistré chez les principaux partenaires commerciaux: les Etats-Unis et la République dominicaine.

D'IMPORTANTES DÉFIS POUR LE PROCHAIN GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le passage de l'ouragan Matthew, qui a provoqué un report du pre-

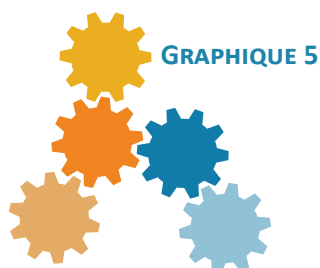
mier tour des élections annulées en 2015, ne facilitera nullement la tâche des autorités qui seront à la tête du pays en 2017. En effet, la situation déjà inquiétante causée par la longue crise politique s'est aggravée suite aux multiples dommages et pertes enregistrés durant la dernière saison cyclonique. Les autorités gouvernementales ont estimé les pertes et dommages à plus 2 milliards de dollars américains. Le secteur agricole qui satisfait une partie de la demande de la population et qui est la principale source d'emplois de l'économie, a subi des pertes et dommages de plus de 600 millions de dollars. Le prochain gouvernement aura à adopter un budget rectificatif pour prendre en considération les dégâts subis dans le Sud du pays. La Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe (CEPAL) prévoit un taux de croissance de seulement 1% pour l'économie haïtienne en 2017.

Les prochains dirigeants auront à calmer les fortes tensions politiques

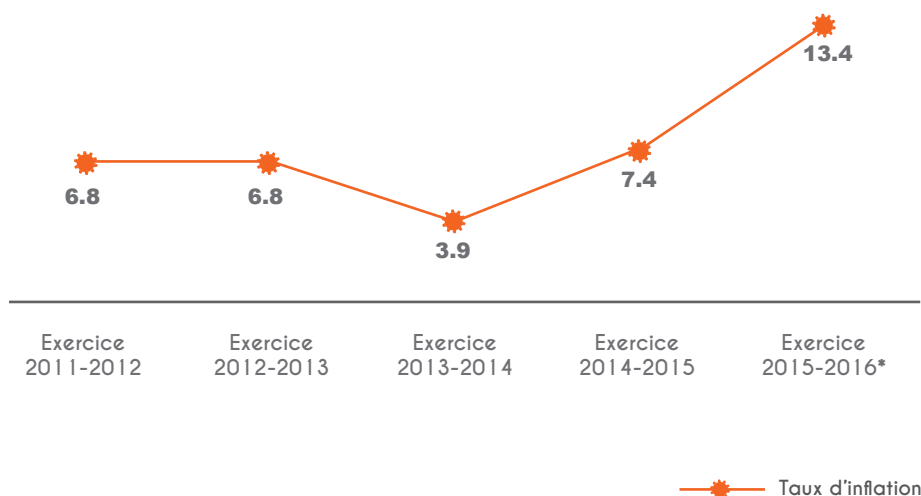
générées par une très longue campagne électorale qui a affecté le tissu social. Des leaders religieux, sociaux économiques et politiques devront montrer leurs capacités à mettre les gens ensemble pour renforcer le capital social. Ceci est fondamental pour créer un environnement d'affaires propice aux investissements, à la création d'emplois et à la réduction de l'extrême pauvreté dans le pays au cours des prochaines années.

Finalement, le prochain président devra proposer au Parlement un ensemble de réformes indispensables dans les secteurs de l'administration publique, l'éducation, la santé, l'énergie, la communication, l'environnement, l'aménagement du territoire,... pour améliorer la productivité et la compétitivité de l'économie haïtienne. Une réforme fiscale s'avère aussi nécessaire pour assurer une meilleure redistribution de la richesse nationale et réduire du coup les inégalités qui alimentent des tensions sociopolitiques dans le pays.

ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION ANNUEL 2012-2016



GRAPHIQUE 5



* taux d'inflation en moyenne annuelle projeté pour 2017
Source : Banque de la République d'Haïti (BRH)



L'IMPORTANCE DE LA TECHNOLOGIE POUR LA BANQUE ET SA CLIENTÈLE

De nos jours, la technologie occupe une place centrale dans le développement d'une entreprise. Elle a un impact important sur sa performance, un véritable levier de croissance. Depuis la fin du XXème siècle, les banques à travers le monde font usage des nouvelles avancées technologiques pour mieux communiquer et répondre aux besoins de leurs clients. Ainsi, la banque à distance devient une nouvelle forme de distribution de services bancaires.

Depuis 2013, dans un souci constant de modernisation et de leadership, le Conseil d'Administration de la BUH mise sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour améliorer la performance de la Banque et générer des résultats. À cet effet, plusieurs mutations ont été réalisées. En premier lieu, un upgrade au niveau du système informatique a été fait afin de lancer la succursale de Banque en ligne la plus performante d'Haïti, « BUH Connect ».

Beaucoup de temps et d'énergie ont

été minutieusement alloués dans le projet d'harmonisation du système technique pour obtenir un produit final simple et convivial. Ces démarches favorisent une meilleure interaction entre la banque et ses clients, ce qui leur permet de mener à distance, leurs opérations bancaires en toute confiance et dans leur confort.

La BUH offre des réponses digitales tout en préservant l'aspect relations humaines avec ses clients. En plus d'offrir une boîte de messagerie intégrée permettant une communication sécurisée directe avec la Banque, un Centre Service Client (CSC) est maintenant disponible pour répondre aux besoins éventuels des utilisateurs. Plus de 200 employés sont prêts à offrir une meilleure relation client-banque, à travers un numéro de téléphone unique, permettant d'accéder à toute la banque.

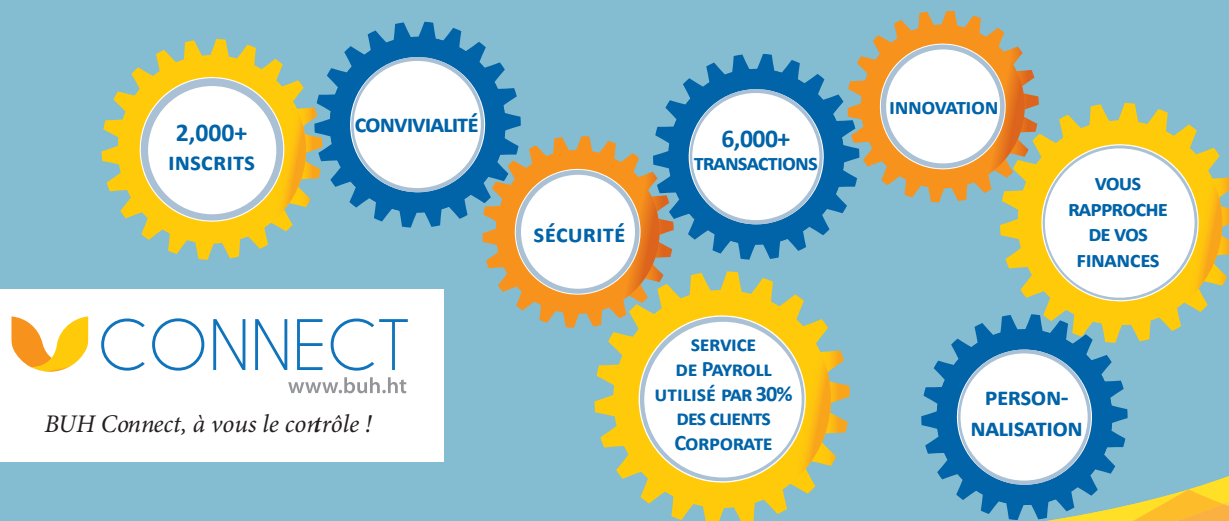
Cette innovation technologique permet à la BUH d'offrir à sa clientèle la meilleure expérience de banque en ligne disponible sur le marché local,

un service à nul autre pareil. Avec sa large gamme de produits innovants adaptés aux besoins de la population, et ses services personnalisés « BUH Connect », la banque vient d'établir une nouvelle différenciation concurrentielle dans le secteur bancaire.

« BUH Connect » vient renforcer la performance de la BUH, connue pour son leadership et ses innovations, et lui permet d'être accessible à travers le monde via un laptop, une tablette ou un smartphone. À travers « BUH Connect », la Banque de l'Union Haïtienne travaille à solidifier les bases de cette Union dont vous êtes le point de départ et le point d'arrivée. Cet outil ne constitue qu'un des premiers ligaments du corps BUH dont la mission est de vous accompagner et rendre votre monde toujours plus efficace.

En somme, la Banque de l'Union Haïtienne S.A. (BUH) réalise des progrès importants. Nous sommes une banque en marche pour façonner l'avenir.

EN QUELQUES MOTS ... BUH CONNECT



COMMENT BIEN GÉRER SA BUH MASTERCARD

Une carte bancaire est un moyen de paiement présenté sous forme de plastique rectangulaire. Elle peut être associée au réseau international de la Visa, MasterCard ou American Express.

Aujourd'hui, les gens ont recours à plusieurs options pratiques de paiements électroniques. Les cartes de crédit, débit et prépayées sont trois (3) des types de paiements monétiques les plus usuels disponibles sur le marché mondial.

En fait, la carte de crédit est une ligne de crédit accordée par une banque sur la forme de monnaie électronique. A la date d'échéance mensuelle, le client paie le minimum, avec intérêts, ou la totalité de sa balance.

Affiliée à la MasterCard depuis 1997, la Banque de l'Union Haïtienne S.A. (BUH) propose à ses clients toute une gamme de produits monétiques pour simplifier leur gestion de cash.

Pour obtenir une carte de crédit de la BUH, le dossier comprenant le formulaire d'application dûment rempli accompagné de la copie d'une lettre de travail, ou de la patente d'entreprise et d'une copie d'une pièce d'identité valide, doit être acheminé

à la succursale la plus proche. Après analyse du dossier, le client, une fois qualifié, recevra sa carte dans le plus bref délai.

Les cartes BUH MasterCard permettent d'effectuer des achats en Haïti ou dans les innombrables points de vente et ATM à travers le monde. Ce système facilite le paiement des dépenses chez des marchands physiques ou en ligne et permet de faire des avances de fonds. Néanmoins, si le client se déplace pour l'étranger, il est recommandé de notifier préalablement la BUH MasterCard afin d'escorter et de protéger la carte contre toutes fraudes éventuelles.

Par ailleurs, toutes transactions effectuées en Haïti sont facturées en gourdes au taux du jour. En ligne ou à l'étranger, elles sont chargées en dollars par le fournisseur. Par contre, si le client a opté pour la « Carte Gourde » de la BUH MasterCard, quel que soit le pays d'origine de la transaction, le paiement se fera en gourdes, au taux de référence de la BRH.

La BUH MasterCard offre plusieurs possibilités de paiement: sur « BUH Connect » par virement de compte, en succursale avec du cash, ou au moyen d'un chèque.

La date limite (date d'échéance) pour le paiement du minimum ou de la totalité des dépenses est comprise entre le 14 et le 16 de chaque mois. Des frais de retard seront chargés si le minimum à payer ou plus n'est pas versé à la date d'échéance. En conséquence, la carte sera automatiquement bloquée après 2 mois consécutifs de retard de paiement.

En guise de recommandation, il est fortement déconseillé de prêter ou de communiquer le numéro de sa carte et son PIN à quiconque. Il faut aussi s'assurer de la fiabilité du commerçant avant de placer les commandes. Il est important de toujours avoir la carte à vue, lors d'une transaction chez un marchand physique et il faut s'assurer de la sécurité des sites pour les transactions en ligne.

Il est recommandé d'effectuer la vérification des états de compte mensuellement et de contacter le Centre Service Client au 2815 8800 pour toute interrogation.

En cas de perte ou de vol de la carte, le client doit aviser immédiatement la **BUH MasterCard 24/7 au (509) 2815 8800 ou par email à relevebuh@buh.ht**.





CARTE PLATINUM
La carte haut de gamme avec
un pouvoir d'achat exceptionnel!



CARTE CORPORATE
La première Carte Entreprise
du pays, le meilleur
partenaire en affaires



CARTE GOLD
La carte à privilèges multiples!

CARTES DE CRÉDIT

**CARTES DE CRÉDIT
ET CARTES PRÉPAYÉES**



CARTE CLASSIC
La carte qui rend
la vie plus facile!

CARTES DE CRÉDIT



CARTE GOURDE
La première carte internationale
en Gourde qui donne la facilité de gérer un seule
balance en Gourde!

**CARTES PRÉPAYÉES
GOURDES ET DOLLARS**

CARTE PRÉPAYÉE GOURDE
Pour un meilleur contrôle
des dépenses en Gourdes!



CARTE PRÉPAYÉE DOLLAR
Pour un meilleur contrôle des
dépenses en Dollars!



L'ÉVOLUTION ET L'IMPORTANCE DE LA MONNAIE

La monnaie était considérée, pendant les civilisations anciennes, comme un instrument de paiement, un gage de bonne volonté à l'égard des autres, mais aussi une contrepartie de vie. Les transactions de biens et de services s'effectuaient alors sur une base de réciprocité ou de redistribution, communément appelée troc. Cependant, le problème de réserve de valeurs s'est vite posé. Il était difficile d'échanger un panier de mangues pour un lot d'ignames, la mangue étant trop périssable; ce fut le même cas pour plusieurs autres types de biens.

Vers les VI^e et V^e siècles av. J.-C., les premières pièces de monnaie étaient frappées. L'or et l'argent devinrent le principal mode de paiement. Néanmoins, l'utilisation des métaux entraîna une rupture des parités et une perte de confiance dans la valeur respective des pièces. Avec l'arrivée des banques qui facilita l'apparition des billets correspondant à un titre de propriété, du métal ou de l'argent déposé, la monnaie fiduciaire (composée de billet de banque et de mon-

naie divisionnaire) prit naissance. Les échanges se firent de manière plus commode.

Déjà, vers 335 - 333 av. J.-C., Aristote avança sa théorie sur les (3) trois caractéristiques de la monnaie:

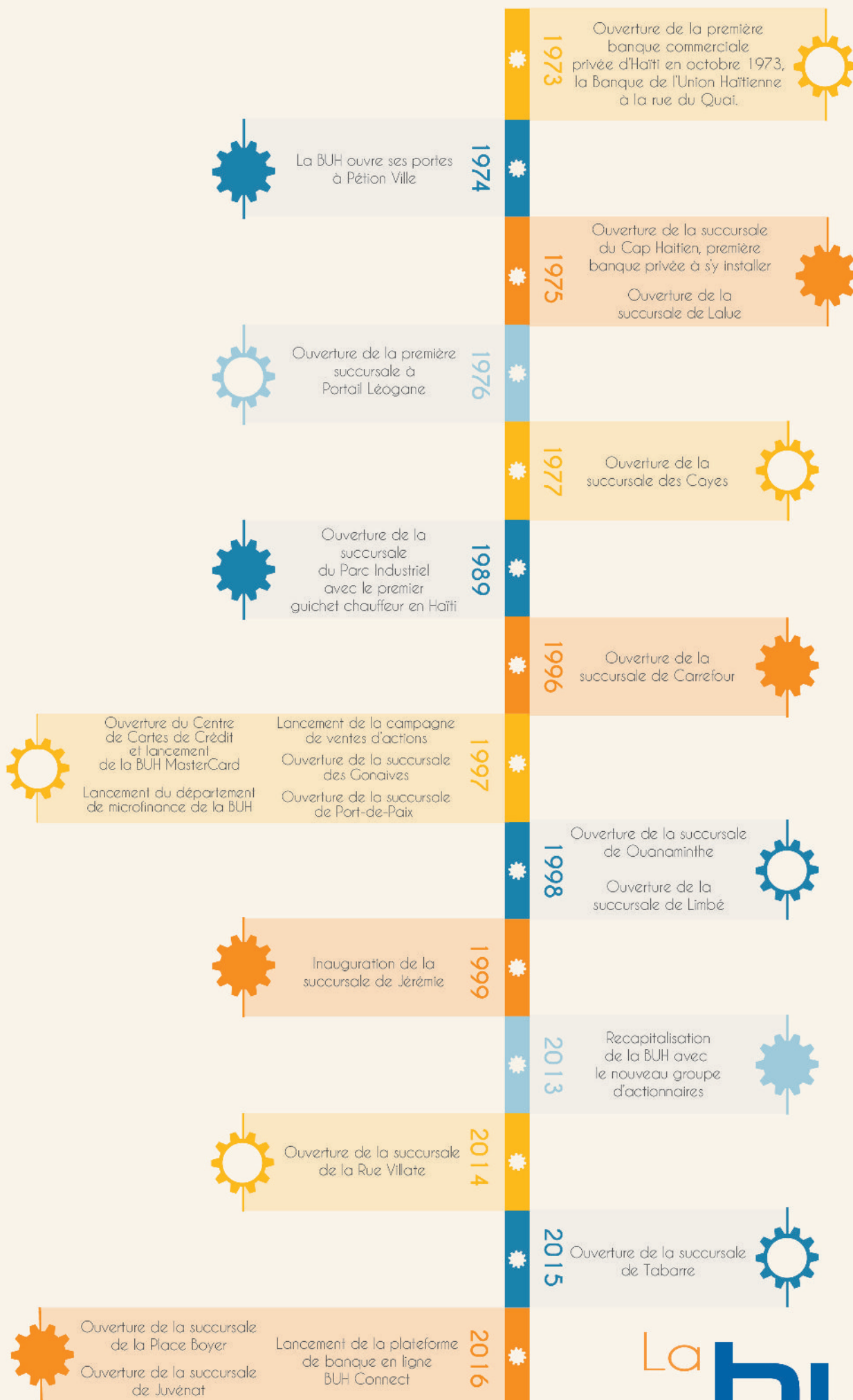
1. d'unité de compte;
2. d'intermédiaire des échanges.;
3. de réserve de valeur.

En 1742, la Banque d'Angleterre inventa le chéquier, un nouveau moyen de paiement de l'époque. Un peu plus tard, après la deuxième guerre mondiale, les cartes bancaires firent leur apparition. Il s'agissait d'un mode de paiement qui permettait d'honorer ses factures, sans utilisation de cash, grâce à un montant disponible sur la carte. Ce mode de paiement évolua par la suite pour permettre aujourd'hui des achats chez un marchand physique, ou en ligne à travers une plateforme virtuelle. Un peu plus tard, en 1974, la carte à puce fut instituée pour assurer une meilleure sécurité.

Aujourd'hui, des pièces métalliques, des billets, des cartes bancaires, des virements électroniques, constituent, entre autres, des formes de paiements utilisées à travers le monde. Les billets et les pièces forment moins de 10% de la monnaie en circulation. Plus des 90% restants sont inscrits en réserve sur des comptes bancaires, communément appelés la monnaie scripturale. Les billets en circulation sont des crédits octroyés par des banques et non encore remboursés; c'est ce qu'on appelle la création monétaire ex nihilo. Ce sont alors les crédits qui font les dépôts et non l'inverse.

C'est la confiance accordée par les utilisateurs qui donne de la valeur à la monnaie. Elle est acceptée par tout le monde et constitue alors une réserve sûre. D'ailleurs, l'adjectif fiduciaire vient du mot latin « fides » (foi) et du mot grec « pistis » qui suggère d'une manière générale l'idée de confiance. Donc, sans la confiance des gens, les banques n'existeraient plus, la monnaie non plus.





RAPPORT DE GESTION

RATIOS CLÉS 2013-2016

L'ADÉQUATION DU CAPITAL

	2013	2014	2015	2016
Immobilisation/Avoir des actionnaires	153.9%	47.1%	52.3%	40.8%
Avoir des actionnaires en % de l'actif	3.8%	6.2%	6.6%	8.1%
Dépôts en % de l'actif	87.9%	82.4%	80.4%	75.5%

LA QUALITÉ DES ACTIFS

	2013	2014	2015	2016
Prêts improductifs en % prêts bruts	15.0%	3.0%	0.9%	1.1%
Prov. Pr créances dout. en % prêts impro bruts	7.0%	72.0%	202.9%	101.3%
Prêts impro nets en % de l'avoir des actionnaires	130.1%	6.0%	-6.3%	-0.2%

LE MANAGEMENT

	2013	2014	2015	2016
Dépenses d'exploitation en % PNB	91.4%	82.7%	59.0%	69.2%
Productivité par employé	1,787	1,930	3,231	3,601

LA RENTABILITÉ

	2013	2014	2015	2016
ROA	1.06%	0.99%	2.51%	1.53%
ROAA	4.25%	1.08%	3.09%	1.88%
ROE	-105.2%	15.9%	38.3%	18.9%
ROAE	406.4%	17.2%	48.2%	25.1%
Rev nets d'intérêts en % des rev d'intérêts	95.7%	94.8%	85.8%	74.9%
Rendement moyen des prêts	14.8%	10.6%	10.6%	11.5%
Rémunération moyenne des dépôts	0.2%	0.2%	0.7%	1.6%

LA LIQUIDITÉ

	2013	2014	2015	2016
Liquidité en % de l'actif	56.9%	45.6%	43.1%	42.4%
Liquidité en % des dépôts	64.7%	55.4%	53.6%	56.2%

Ces **Ratios Clés** sont des outils d'appréciation financière des Banques, qui consistent à évaluer ces dernières à partir de cinq facteurs clés, tels que l'adéquation du Capital, la qualité des Actifs, le Management, la Rentabilité et la Liquidité.

ÉTATS DES RÉSULTATS

Pour l'exercice 2016, la Banque de l'Union Haïtienne (BUH) a réalisé un profit après impôt de HTG 194M contre HTG 199M lors de l'exercice précédent. Cette situation témoigne de l'évolution soutenue de la banque en dépit d'une part, de l'environnement économique et social, et d'autre part des choix stratégiques qui nous ont poussés à solidifier notre base en réalisant d'importants investissements dans le but de développer des avantages compétitifs sur le long terme.

Ainsi, une analyse plus poussée de l'Etat des Résultats présenté dans le tableau ci-dessous, nous permettra de comprendre davantage les détails de cette évolution.

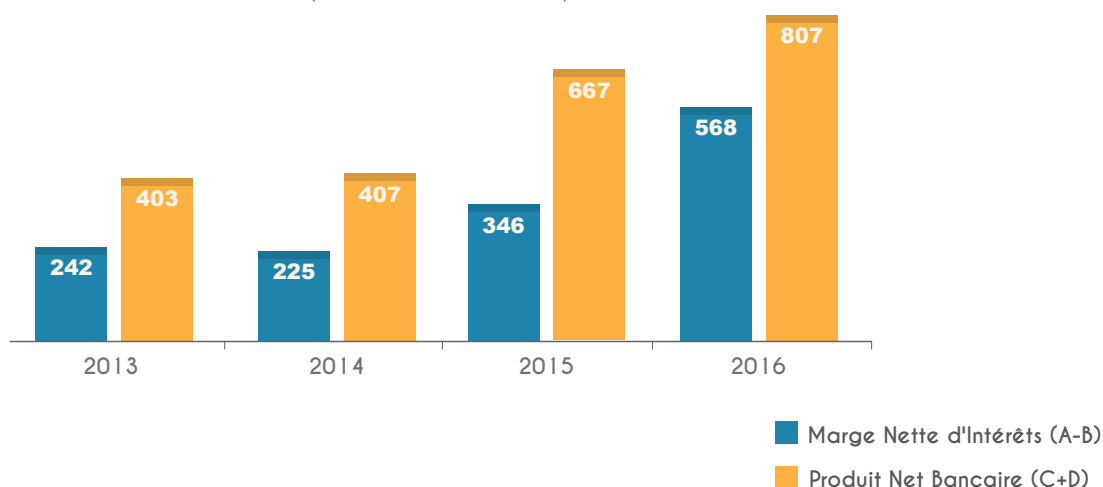
RÉSULTATS D'EXPLOITATION

2013-2016

En millions de Gourdes

	2013	2014	2015	2016	Variation 15-16
A- REVENUS D'INTÉRÊTS	251.70	243.18	403.60	758.93	0.88
Prêts	241.71	242.97	386.15	725.92	0.88
Intérêts sur dépôts et placements	9.99	0.21	17.45	33.01	0.89
B- DÉPENSES D'INTÉRÊTS	10.11	17.94	57.46	190.64	232%
C- MARGE NETTE D'INTÉRÊTS (A-B)	241.59	225.24	346.14	568.29	64%
D- AUTRES REVENUS	161.58	181.54	320.59	238.40	-26%
Commissions, net	79.36	115.69	162.63	217.68	34%
Autres	82.22	65.85	157.96	20.72	-87%
E- PRODUIT NET BANCAIRE (C+D)	403.17	406.78	666.73	806.69	21%
F- DOTATION A LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES	55.32	-21.42	-45.05	-1.66	-96%
G- DÉPENSES D'EXPLOITATION	300.36	335.98	366.81	558.58	52%
Salaires et avantage sociaux	123.58	161.72	191.78	256.99	34%
Frais de locaux	43.82	60.36	75.84	93.82	24%
Amortissements	24.41	26.45	20.77	33.88	63%
Autres dépenses d'exploitation	108.55	87.45	78.42	173.89	122%
H- BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LE REVENU	158.13	49.38	254.87	246.45	-3%
I- IMPÔT SUR LE REVENU	1.43	0.50	54.92	51.87	-6%
J- BÉNÉFICE NET	156.70	48.88	199.95	194.58	-3%

Évolution de la performance opérationnelle
(En millions de Gourdes)



RAPPORT DE GESTION

MARGE NETTE D'INTÉRÊTS

Comme nous pouvons le constater plus haut, la marge nette d'intérêts se chiffre à HTG 568M au 30 septembre 2016 contre HTG 346M au 30 septembre 2015. Il est à noter que cette hausse de 64% est due aux facteurs suivants :

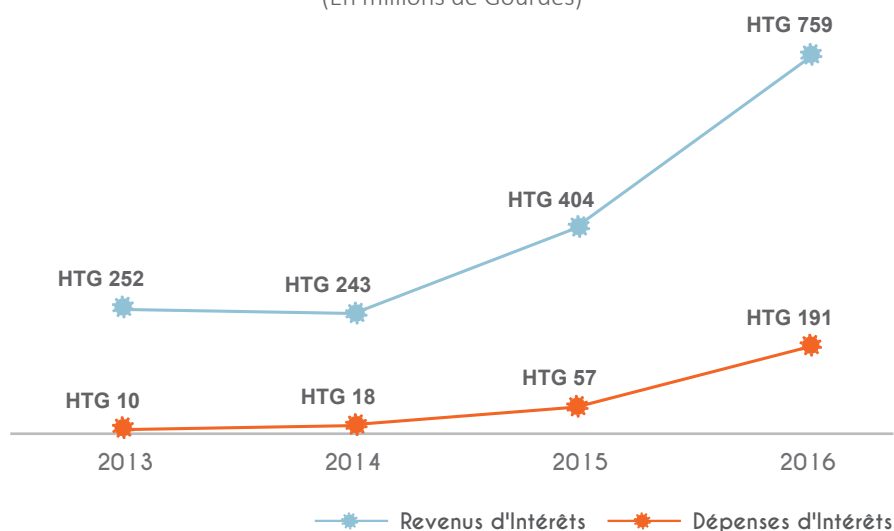
Revenus d'Intérêts

Ces derniers enregistrés au cours de la période 2015-2016 ont connu une augmentation significative de 88% par rapport à ceux de l'exercice précédent, passant de HTG 404M à HTG 759M.

Dépenses d'Intérêts

Pour l'exercice 2015-2016, ces dernières totalisent HTG 191M contre HTG 57M par rapport à la même période de l'exercice antérieur, soit une augmentation de 232%. Cette hausse est due aux taux payés sur les DAT, ces derniers représentent plus de 80% du total des dépenses d'intérêts, les dettes subordonnées avec 4.5% et Ma Maison représentant 3%.

Évolution des revenus et dépenses d'intérêts
(En millions de Gourdes)



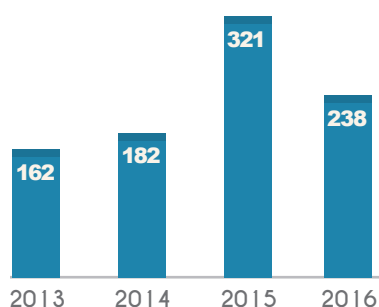
Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire a crû de 21%, passant de HTG 667M en 2015 à HTG 807M en 2016.

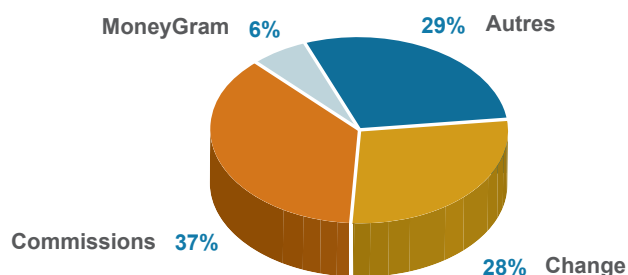
Autres Revenus

Les autres revenus ont atteint les HTG 238M cette année contre HTG 320M l'an dernier, soit une diminution de 26%. Cette diminution s'explique exclusivement par la diminution des revenus de change et les autres revenus extraordinaires, respectivement HTG -49M et HTG -60M. Toutefois, il est intéressant de constater que les autres revenus générés à partir de nos opérations ont quant à eux augmenté considérablement.

Évolution des autres revenus
(En millions de Gourdes)



Répartition des autres revenus



PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Pour cet exercice, la Banque a effectué une dotation de HTG 1M contrairement à la dotation de l'exercice passé qui s'élevait à HTG 45M. Cette baisse de dotation a été possible grâce la qualité saine du portefeuille de prêt, passant de 1.54% à 1.05% en 2016, ce qui porte la provision globale à HTG 66M, soit le montant des prêts improductifs.

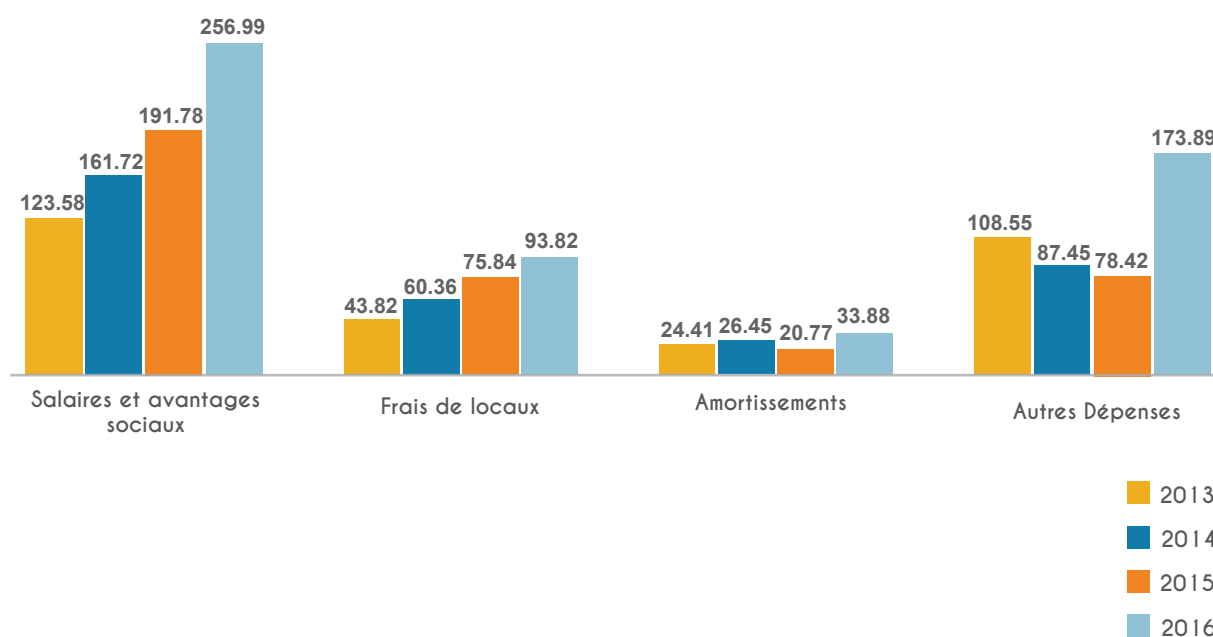
DÉPENSES D'EXPLOITATION

De manière générale, les dépenses d'exploitation ont augmenté de 52% par rapport à l'exercice antérieur, passant de HTG 367M en 2015 à HTG 559M en 2016. Le tableau suivant montre les variations de 2013 à 2016, des différentes composantes des dépenses d'exploitation telles:

- ✱ Les salaires et avantages sociaux sont passés à HTG 256M, soit 46% du total des dépenses de fonctionnement avec une augmentation de 34% par rapport à l'exercice antérieur. Cette croissance s'explique par l'augmentation de l'effectif de la Banque qui est passé de 250 à 286 au 30 septembre 2016.
- ✱ Les frais de locaux sont passés à HTG 93M, soit 17% du total des dépenses de fonctionnement avec une augmentation de 24% par rapport à l'exercice antérieur. Ceci est dû à l'investissement stratégique de la banque dans l'ouverture de deux nouvelles succursales, Place Boyer et Juvénat.
- ✱ L'amortissement est passé à HTG 34M, soit 6% du total des dépenses de fonctionnement avec une augmentation de 63% par rapport à l'exercice antérieur.
- ✱ Les autres dépenses sont passées à HTG 173M, soit 31% du total des dépenses de fonctionnement avec une augmentation de 122% par rapport à l'exercice antérieur. Cette évolution est principalement due à des dépenses additionnelles qui ont été faites durant l'exercice afin de réagir à des opportunités d'affaires telles que les programmes marketing UEFA et Copa America, ainsi que la migration informatique.

Évolution des dépenses d'exploitation

(En millions de Gourdes)



BILAN 2013-2016

Le **Bilan** de la Banque de l'Union Haïtienne a connu encore cette année une évolution très satisfaisante. Le tableau et les graphiques ci-dessous illustrent la situation de l'Actif, du Passif et de l'Avoir des Actionnaires de la Banque de l'Union Haïtienne au 30 septembre 2016.

	2013	2014	2015	2016	Variation 15-16
Actifs	4,048.33	4,958.97	7,974.91	12,705.12	59%
A- Liquidités	2,303.89	2,260.38	3,441.25	5,392.22	57%
Encaisse	261.20	359.37	355.55	388.79	9%
Avoirs à la BRH	1,733.40	1,593.31	2,619.51	4,346.53	66%
Avoirs à l'étranger	149.18	178.29	297.44	206.16	-31%
Avoirs dans les banques locales	130.75	128.01	168.75	450.74	167%
Autres Liquidités	29.36	1.40	-	-	0%
B- Bon B.R.H	-	108.58	-	-	0%
C- Autres Placements	24.97	30.63	475.35	421.10	-11%
D- Portefeuille net	1,427.86	2,253.16	3,576.75	6,247.43	75%
E- Immobilisations	75.82	144.75	273.09	420.01	54%
F- Autres Actifs	215.79	161.47	208.47	224.36	8%
Passifs et Avoir des Actionnaires	4,048.33	4,958.97	7,974.91	12,705.12	59%
A- Dépôts	3,560.71	4,083.49	6,410.63	9,590.52	50%
Dépôts à Vue	1,177.08	1,369.42	2,084.58	2,791.39	34%
Dépôts d'épargne	1,742.80	1,710.13	2,025.07	2,613.91	29%
Dépôts à Terme	640.83	1,003.94	2,300.98	4,185.22	82%
B- Autres Passifs	226.57	567.92	1,041.72	2,084.52	100%
C- Capital	261.05	307.56	522.56	1,030.08	97%
Capital Versé	450.00	448.65	448.65	528.13	18%
Réserves	32.11	35.31	110.04	158.89	44%
Surplus d'Apport	93.84	93.85	109.43	342.36	213%
BNR	(314.90)	(270.25)	(145.56)	0.70	100%

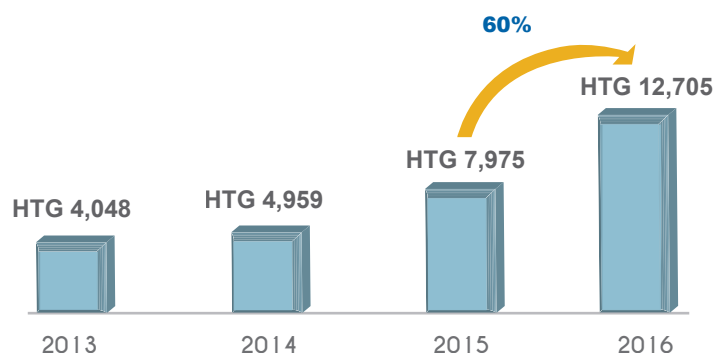
Au 30 septembre 2016, les bénéfices non répartis de la Banque ont passé la barre du positif grâce aux revenus exclusivement opérationnels réalisés au cours de l'année fiscale 2015/2016. En effet, ces résultats reflètent aujourd'hui le travail assidu de toute une équipe.

C'est avec ce même enthousiasme que nous regardons vers l'avenir avec un objectif en tête, celui de devenir la Banque de Référence d'Haïti.

ÉVOLUTION DU BILAN

L'Actif, le Passif et l'Avoir des Actionnaire de la banque ont enregistré une forte croissance au 30 septembre 2016 par rapport à septembre 2015, soit 60%. La hausse a été observée dans toutes les composantes, principalement au niveau des actifs productifs tels que les prêts, et aussi au niveau d'autres postes, tel que la liquidité qui a crû de 57%.

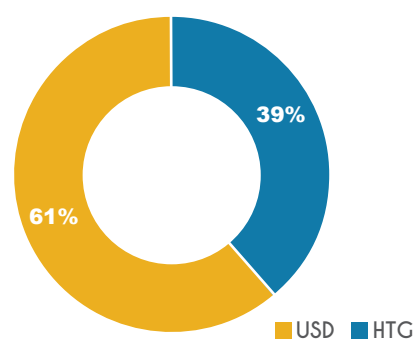
Au niveau du Passif et de l'Avoir, la hausse est constatée pour les Dépôts, les autres Passifs et le Capital.



En effet, la Banque a augmenté son Capital de 97% pour atteindre HTG 1 milliard. Cette augmentation a été faite pour répondre aux nouveaux défis de la Banque de l'Union Haïtienne.

PORTFEUILLE DE PRÊTS

Au 30 septembre 2016, le portefeuille net est passé de HTG 3.5 milliards à HTG 6.2 milliards, soit une augmentation de 75% durant l'exercice. Cette augmentation rapide du portefeuille ne s'est pas faite au détriment de la qualité de ce dernier. En effet, le taux d'improductif pour 2016 est de l'ordre de 1.05% contre 3.39% pour l'ensemble du système bancaire.

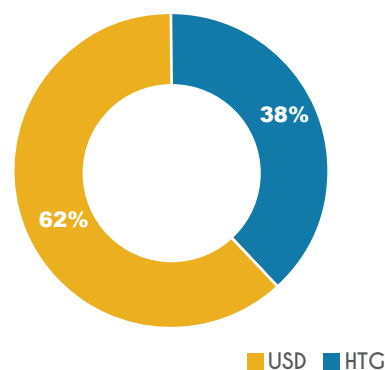
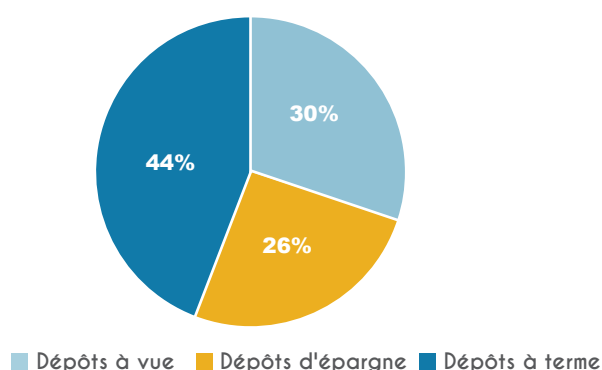


IMMOBILISATIONS

Au 30 septembre 2016, les immobilisations s'élèvent à HTG 420M, ce qui représente une augmentation de plus de 54% comparativement à l'exercice antérieur. Ces immobilisations ont permis à la Banque de faire face aux exigences découlant de son expansion graduelle, incluant la mise en place de deux nouvelles succursales pour l'exercice, Place Boyer et Juvénat, ainsi que l'acquisition de terrains pour l'aménagement du futur Siège Social.

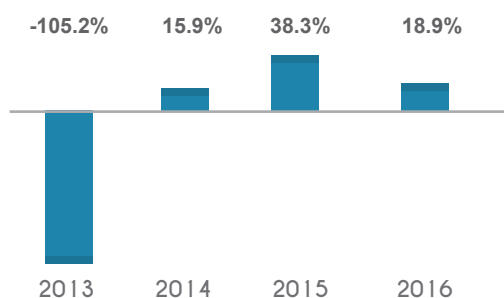
STRUCTURE DES DÉPÔTS

L'assiette des dépôts s'est appréciée au cours de cet exercice, passant de HTG 6.4 milliards en 2015 à HTG 9.5 milliards en 2016, soit une hausse de près de 50%. L'augmentation significative des dépôts de la BUH est une résultante de la politique agressive d'expansion de son réseau de succursale et d'amélioration de son service.

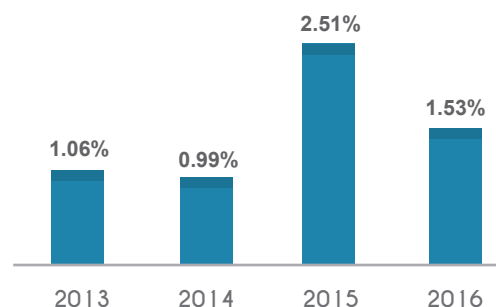


RATIOS CLÉS

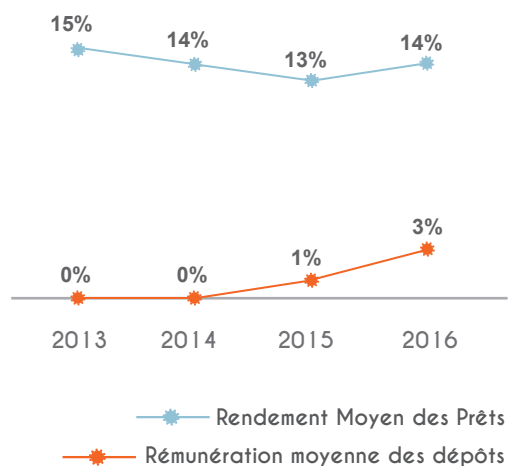
Évolution du ROE



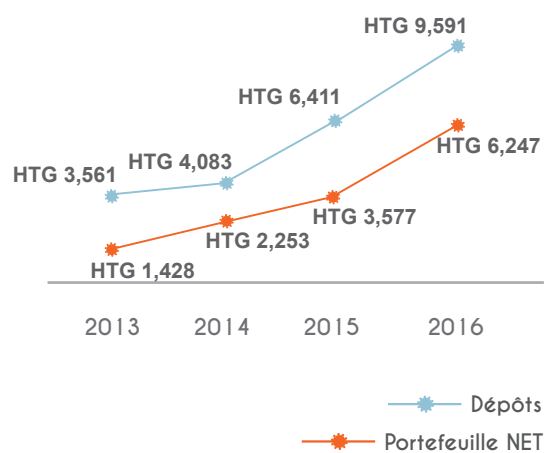
Évolution du ROA



Évolution du rendement moyen des prêts vs. le coût moyen des dépôts

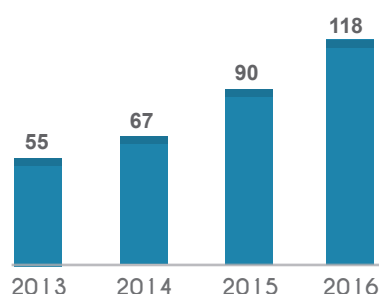


Évolution des portefeuilles de dépôt et de crédit



MASTERCARD

Évolution des revenus d'intérêts de la MasterCard
(En millions de Gourdes)

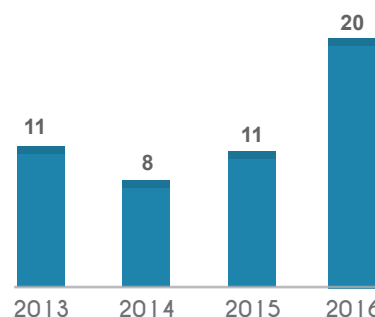


Les revenus d'intérêts de la MasterCard ont augmenté de plus de 30% pour atteindre HTG 118M au 30 septembre 2016. Cette augmentation progressive au cours des trois derniers exercices est la résultante d'une stratégie axée sur la satisfaction de nos clients. En effet, cette stratégie peut être décelée, pour ne citer que quelques exemples, par le lancement de la carte Gourde en 2015, la réalisation en 2016 des campagnes de fidélisation, et la mise en place de la banque en ligne auxquels viennent se greffer la convivialité du personnel qui offre un service hors pair depuis près de 20 ans.

Le Service à la Clientèle de la BUH MasterCard a toujours été son point fort. Un service de proximité, qu'elle compte étendre à travers toutes les succursales. Ce service, qui vise à fidéliser les clients, a été renforcé avec l'assistance du CSC (Centre Service Client) et la nouvelle plateforme « BUH Connect »

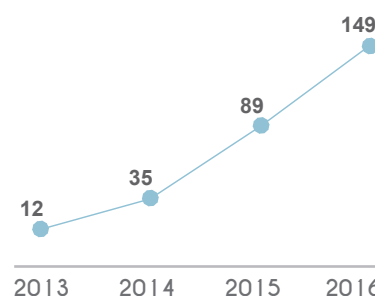
MONEYGRAM

Évolution des revenus de MoneyGram
(En millions de Gourdes)



Les revenus de commissions enregistrés au cours de la période 2015-2016 ont connu une nette augmentation de 84% par rapport à ceux de l'exercice antérieur (HTG 11M vs HTG 20M). Cette augmentation reflète encore une fois, le désir qu'a la BUH d'accompagner sa clientèle en se positionnant comme lien incontournable et sécuritaire, leur permettant de maintenir un contact continu avec leurs proches et amis grâce à notre réseau MoneyGram. En effet, l'augmentation rapide du nombre d'agents illustre ce désir ardent qui anime la BUH.

Évolution des agents de Moneygram



L'ANNÉE EN PHOTOS



LANCEMENT DE BUH CONNECT



Lancement de BUH Connect, le 8 septembre 2016 à l'Hôtel Best Western Premier



SALON DES PME



La BUH a participé au Salon des PME à l'Hôtel Karibe, le 1^{er} septembre 2016



DÈDETTE À PARIS



La BUH Mastercard a sponsorisé le spectacle de "Dèdettes à Paris" à l'Hôtel Karibe, le 12 février 2016



FÉDÉRATION NATIONALE DE KARATÉ D'HAÏTI



La BUH a sponsorisé une délégation de 19 membres pour participer au 17^{ème} championnat de la Confédération d'Amérique et des Caraïbes du Karaté-Do, qui s'est tenue à Puebla, Mexico du 11 au 17 avril 2016



SOMMET INTERNATIONAL SUR LA FINANCE



6ème Sommet International sur la Finance, 1ère édition de Fintech le 20 avril 2016



INAUGURATION DE LA SUCCURSALE DE JUVÉNAT



La BUH a ouvert ses portes à Juvénat le 28 septembre 2016

PLANNIFICATION BUDGÉTAIRE



Retraite stratégique des différents cadres de la BUH au Ranch le Montcel du 26 au 28 août 2016

Accueil chaleureux ☺



JOURNÉE DE FAMILLE EMPLOYÉS BUH



Journée récréative avec tous les employés de la BUH, le 10 décembre 2016



RAPPORT

2016 DES
VÉRIFICATEURS
EXTERNÉS



BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

États financiers

30 septembre 2016

(Rapport des vérificateurs indépendants ci-joint)

Rapport des vérificateurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Banque de l'Union Haïtienne, S.A.:

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUH), comprenant le bilan au 30 septembre 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que le sommaire des principales conventions comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité inclut: la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne pertinent à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, imputables à des fraudes ou erreurs; le choix et l'application de principes comptables appropriés; et la détermination d'estimations comptables vraisemblables dans les circonstances.

Responsabilité des Vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes imputables à des fraudes ou erreurs. En procédant à l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération la structure de contrôle interne pertinente à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers afin d'utiliser des procédés de vérification appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entreprise. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables utilisés et la vraisemblance des estimations comptables faites par la Direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour supporter notre opinion.



Au Conseil d'Administration
Banque de l'Union Haïtienne, S.A.:
Page 2

Opinion

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. au 30 septembre 2016 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière.

René-Pierre Cabinet d'Experts Comptables

Port-au-Prince, le 21 décembre 2016

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Bilans

30 septembre 2016 et 2015

(Exprimé en milliers de gourdes)

	Notes	2016	2015
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 5,392,229	3,441,281
OBLIGATIONS DU TRÉSOR	6	338,483	440,200
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	7	44,312	35,150
TITRES DE PARTICIPATION	8	38,305	112
PRÊTS	9	6,312,835	3,641,462
Provision pour pertes de valeur sur prêts		(65,399)	(64,751)
		6,247,436	3,576,711
IMMOBILISATIONS	10	502,458	330,927
Amortissement cumulé		(82,448)	(57,831)
		420,010	273,096
AUTRES			
Placements en immobilier	11	107,867	143,976
Autres éléments d'actif	12	116,480	64,386
		224,347	208,362
	G	12,705,122	7,974,912
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	13	9,590,591	6,410,641
EMPRUNT-BRH	14	1,415,303	535,625
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	15	475,804	378,335
OBLIGATIONS SUBORDONNÉES	16	193,335	127,747
TOTAL DU PASSIF		11,675,033	7,452,348
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	17	528,134	450,000
Actions de trésorerie		-	(1,885)
Surplus d'apport		342,362	109,436
Réserve légale		51,673	27,027
Réserve générale pour pertes sur prêts	9	76,944	53,502
Réserve générale sur placements en immobilier		30,281	30,043
Bénéfices non répartis (déficit cumulé)		695	(145,559)
		1,030,089	522,564
	G	12,705,122	7,974,912

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**États des résultats****Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015****(Exprimé en milliers de gourdes, à l'exception du revenu net par action)**

	Notes	2016	2015
REVENU D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	725,928	386,148
Obligations du Trésor et autres		<u>33,010</u>	<u>17,446</u>
		758,938	403,594
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		155,216	42,765
Autres		<u>35,427</u>	<u>14,700</u>
		190,643	57,465
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
		568,295	346,129
Provision pour pertes de valeur sur prêts	9	(1,663)	(45,045)
REVENU NET D'INTÉRÊTS APRÈS PROVISION POUR PERTES DE VALEUR SUR PRÊTS			
		566,632	301,084
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		217,688	162,630
Frais opérationnels		(64,753)	(35,268)
Gain de change		73,710	122,048
Autres		<u>11,766</u>	<u>71,179</u>
		238,411	320,589
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		805,043	621,673
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations du personnel	18	256,990	191,785
Frais de locaux, matériel et mobilier		93,827	75,836
Amortissement	10	33,881	20,769
Autres		<u>173,891</u>	<u>78,416</u>
		558,589	366,806
REVENU AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			
		246,454	254,867
Impôts sur le revenu - courants		51,874	54,532
Impôts reportés		-	<u>11,966</u>
Impôts totaux	19	<u>51,874</u>	<u>66,498</u>
Utilisation de l'avantage fiscal		-	(11,575)
		51,874	54,923
REVENU NET DE L'EXERCICE			
		194,580	199,944
Revenu net par action équivalente de capital libéré	G	109	111

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
États de l'évolution de l'avoir des actionnaires
Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015
(Exprimé en milliers de gourdes)

Notes	Capital- actions libéré	Actions de trésorerie	Surplus d'apport	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation- terrains et immeubles	Réserve générale sur placements en immobilier	Bénéfices non répartis (Déficit)	Total
Solde au 30 septembre 2014	G 450,000	(1,349)	93,848	1,541	22,782	4,655	6,343	(270,252)	307,568
Revenu net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	199,944	199,944
Virement du déficit cumulé	-	-	-	-	30,720	-	-	(30,720)	-
Virement à la réserve légale	-	-	-	25,486	-	-	-	(25,486)	-
Virement à la réserve sur placements en immobilier	11	-	-	-	-	-	23,700	(23,700)	-
Virement aux bénéfices non répartis relatif au transfert de terrain	11	-	-	-	-	(4,655)	-	4,655	-
Transactions avec les actionnaires:									
Rachats d'actions	-	(72,536)	(37,060)	-	-	-	-	-	(109,596)
Ventes d'actions	-	72,000	52,648	-	-	-	-	-	124,648
	-	(536)	15,588	-	-	-	-	-	15,052
Solde au 30 septembre 2015	G 450,000	(1,885)	109,436	27,027	53,502	-	30,043	(145,559)	522,564
Revenu net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	194,580	194,580
Virement du déficit cumulé	-	-	-	-	23,442	-	-	(23,442)	-
Virement à la réserve légale	-	-	-	-	-	-	238	(238)	-
Virement à la réserve sur placements en immobilier	-	-	-	24,646	-	-	-	(24,646)	-
Transactions avec les actionnaires:									
Rachats d'actions	-	(21,165)	(17,577)	-	-	-	-	-	(38,742)
Ventes d'actions	78,134	23,050	250,503	-	-	-	-	-	351,687
Solde au 30 septembre 2016	G 528,134	-	342,362	51,673	76,944	-	30,281	695	1,030,089

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
États des flux de trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015
(Exprimé en milliers de gourdes)

	Notes	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice		G 194,580	199,944
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
(Perte) gain sur ventes de placements en immobilier	11	4,263	(7,271)
Plus-value nette de l'exercice sur les placements en immobilier	11	-	(65,794)
Amortissement des immobilisations	10	33,881	20,769
Dotation pour pertes de valeur sur prêts	9	1,663	45,045
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes de valeur sur prêts en dollars US	9	13,395	3,460
(Gain) perte sur dispositions d'immobilisations		(83)	5,363
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Ventes de placements en immobilier		31,846	46,697
Augmentation des placements à l'étranger, net		(9,162)	(4,514)
Décaissements de prêts, net		(2,685,783)	(1,372,055)
Obligations du Trésor		101,717	(331,617)
Augmentation nette des dépôts		3,179,950	2,327,134
Variation des autres éléments d'actif et de passif		78,337	106,452
Impôts sur le revenu payés		(32,962)	(496)
Liquidités provenant des activités d'exploitation		911,642	973,117
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions de titres de participation	8	(38,193)	-
Acquisitions d'immobilisations, net	10	(180,809)	(154,762)
Encaissements sur dispositions d'immobilisations		97	286
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(218,905)	(154,476)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT:			
Emprunt BRH		879,678	335,625
Augmentation des obligations subordonnées		65,588	11,575
Ventes d'actions, net		351,687	124,648
Rachats d'actions, net		(38,742)	(109,596)
Liquidités provenant des activités de financement		1,258,211	362,252
Variation nette des liquidités		1,950,948	1,180,893
Liquidités au début de l'exercice		2,654,339	2,084,977
Incidence de change sur les liquidités en devises du début de l'exercice		786,942	175,411
Liquidités à la fin de l'exercice	5	G 5,392,229	3,441,281

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(1) ORGANISATION

La Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUH) est une société anonyme établie sous les lois de la République d'Haïti et autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié au Moniteur le 26 juillet 1973. L'objectif principal de la BUH est de réaliser toutes sortes d'opérations commerciales bancaires en vue d'intensifier le développement des principales activités économiques du pays. Le siège social de la BUH est situé au no. 24, rue Clervaux à Pétion-Ville.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers de la Banque de l'Union Haïtienne ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 25 janvier 2017.

(b) Base d'évaluation des états financiers

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements en immobilier (note 11) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites à la note 3(h).

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle de la Banque. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats actuels peuvent être différents de ces estimations.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables et ont un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Notes 6 et 7	Valorisation des obligations du Trésor et des placements à l'étranger
Note 8	Valorisation des titres de participation
Note 9	Évaluation de la provision pour pertes de valeur sur prêts et de la réserve générale pour pertes sur prêts
Note 10	Amortissement et valorisation des immobilisations
Note 11	Valorisation des placements en immobilier
Note 19	Utilisation des pertes reportées dans le calcul de l'impôt.

De l'avis de la Direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers ci-joints.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément au IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état des résultats.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état des résultats.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts à des banques étrangères avec une maturité à très court terme, et/ou remboursables sur demande, et les effets de compensation.

(c) Placements

Les placements sont composés de placements locaux et à l'étranger et, conformément à IFRS 9, sont classifiés comme suit:

Les placements avec maturité fixe comptabilisés au coût amorti:

Ces placements sont composés principalement d'un dépôt à terme dans une institution financière étrangère et d'obligations du Trésor détenues localement. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, moins toute provision pour perte de valeur. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Le placement en titres détenu pour revente. Ce placement est constitué d'actions dans une société de cartes de crédit est comptabilisé à sa juste valeur. Les fluctuations de juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats.

Les gains et pertes réalisés lors de la vente de ces placements ainsi que les dévaluations constatées par rapport à la valeur d'origine qui reflètent des baisses durables de valeur sont imputés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(d) Titres de participation

Les titres de participation représentent les placements à long terme dans différentes sociétés. Lorsque la Banque détient moins de 20% de participation, ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Titres de participation (suite)

Lorsque la Banque détient plus de 20% de participation dans une société et y exerce une influence notable, les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur de consolidation. Cette méthode consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes versés ou déclarés.

Les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine sont comptabilisés à l'état des résultats de l'exercice où ils se produisent.

(e) Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts non productifs comprennent ceux pour lesquels les intérêts ne sont pas comptabilisés. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Les prêts restructurés sont comptabilisés comme prêts réguliers une fois que ces prêts sont en conformité avec les conditions applicables aux prêts réguliers.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes sur prêts établie au bilan lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à la provision pour pertes de valeur sur prêts au bilan lorsqu'elles sont perçues.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Prêts (suite)

Conformément à IAS no. 39, la Direction établit une provision pour pertes de valeur sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction.

La provision pour pertes de valeur sur prêts apparaissant à l'état des résultats représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations, des récupérations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de valeur sur prêts exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes sur prêts reflétés au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (3 n).

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont reflétées au coût. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

Les terrains et immeubles étaient reflétés à leur juste de valeur conformément au traitement permis par IAS 16. Cependant, étant donné que ces terrains et immeubles ont été transférés aux placements en immobilier, la Direction a décidé de garder les acquisitions futures d'immeubles au coût.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Immobilisations (suite)

Les taux en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	2.5%
Véhicules	25%
Équipements, matériel et mobilier	10% - 20%
Équipements informatiques	20%
Logiciels informatiques	14% - 20%
Améliorations locatives	10%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état des résultats.

(g) Propriétés détenues pour revente

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais décaissés par la Banque à des fins de reprise lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai n'excédant pas en général un an, à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés dans les placements en immobilier.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Propriétés détenues pour revente (suite)

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée, via l'état des résultats, à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente net estimé, dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, il n'y avait pas de propriétés détenues pour revente.

(h) Placements en immobilier

Les placements en immobilier représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que les biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces immeubles sont gardés à la juste valeur et ne sont pas amortis, conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs ont été estimées à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans la juste valeur de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état des résultats.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état des résultats.

(i) Dépôts et obligations subordonnées

Les dépôts et les obligations subordonnées sont comptabilisés au coût. La juste valeur des dépôts et des obligations subordonnées est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés au taux du marché.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(j) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis. Les actions privilégiées n'ont pas été libérées.

(k) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'écart entre le prix des actions rachetées et la valeur nominale de ces actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(l) Actions de trésorerie

Les actions de trésorerie représentent des actions rachetées par la Banque à la juste valeur. Ces actions sont reflétées à ce poste à leur valeur nominale.

(m) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré.

Au cours des exercices antérieurs, la BRH avait autorisé le virement des réserves légales constituées à ces dates, aux bénéfices non répartis.

(n) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles et les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les Normes Internationales d'Information Financière reflétées au bilan. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(o) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation

Jusqu'au 30 septembre 2014, la plus-value, résultant de la réévaluation des terrains et immeubles en exploitation était reflétée au poste réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires.

Cette réserve n'était pas sujette à distribution. L'effet de réévaluation résiduel net des impôts reportés, a été viré au déficit cumulé, puisque le terrain auquel se rapportait cette réévaluation a été transféré aux placements en immobilier.

(p) Réserve générale sur placements en immobilier

Le poste de réserve générale sur placements en immobilier, requis par la réglementation bancaire, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur ces biens en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées de ce qui suit:

- 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette loi.
- 20%, comme provision annuelle, de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans. Cette addition au niveau de la réserve n'est considérée qu'à partir du 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no.1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(q) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les obligations du Trésor et les placements à l'étranger ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, emprunt et obligations subordonnées.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(q) Intérêts (suite)

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Cependant, lorsque les intérêts dus excèdent 89 jours, à compter de la date d'échéance, les intérêts courus sur les prêts cessent d'être comptabilisés. Les intérêts non payés et déjà comptabilisés sont renversés. Les paiements d'intérêts reçus subséquemment sont appliqués à titre de revenu, seulement si, de l'avis de la Banque, il n'existe aucun doute quant au recouvrement ultime de la totalité du capital. Les revenus d'intérêts sur les cartes de crédit sont capitalisés jusqu'à 180 jours. Après quoi, le solde dû impayé est radié.

(r) Commissions

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses, lorsqu'applicables, dans le calcul de ce taux d'intérêts effectif.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état des résultats lorsque les services sont rendus.

(s) Impôts sur le revenu (avantage fiscal)

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état des résultats, sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ces cas, l'effet des impôts qui y sont liés est également reporté à l'avoir des actionnaires.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés, lorsqu'applicables. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants à payer ou à récupérer de la Banque.

Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif ou de passif, lorsqu'applicable.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(s) Impôts sur le revenu (avantage fiscal) (suite)

La Banque a comptabilisé, aux autres éléments de passif, l'impôt reporté résultant de la réévaluation des terrains et des placements en immobilier. Ces impôts reportés seront renversés lors de la vente respective de terrains et des placements en immobilier.

En vertu de la Loi sur l'impôt sur le revenu, les pertes nettes peuvent être reportées contre des profits futurs pour une période n'excédant pas cinq ans. L'avantage fiscal résultant de ces pertes n'avait pas été pas comptabilisé car la Direction n'avait pas l'assurance que ces pertes seraient utilisées avant qu'elles n'expirent. Cet avantage fiscal, enregistré proportionnellement à l'utilisation des pertes fiscales, a été complètement utilisé au 30 septembre 2015.

(t) Réserves statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires, aux 30 septembre 2016 et 2015, de 44% sur les passifs en gourdes, et 48% sur les passifs en monnaies étrangères. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être constituées à 100% en monnaies étrangères.

(u) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de la Banque, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(v) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers, plusieurs normes, modifications et interprétations ont été émises mais n'étaient pas encore en vigueur en date du 30 septembre 2016. Ces normes n'ont pas été prises en considération au niveau de la préparation de ces états financiers et ne devraient pas dans l'ensemble avoir un impact important sur les états financiers de la Banque.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est d'une importance cruciale dans l'exploitation de la Banque.

La BUH est très sensibilisée aux risques liés au blanchiment d'argent et a renforcé ses procédures de contrôle de manière à anticiper, cerner et mieux gérer les risques liés à la problématique du blanchiment. Une plus grande vigilance est exercée au niveau opérationnel de manière à signaler ponctuellement aux autorités compétentes tout mouvement transactionnel anormal ou inhabituel ainsi que toute situation équivoque suscitant un doute dans les comportements de la clientèle.

De plus, des séances de formation sont assurées par la Direction de la Conformité dans toute la Banque en vue de sensibiliser et responsabiliser davantage ses employés à la problématique du blanchiment. Le logiciel de surveillance AML, pour le filtrage et profilage est en cours, et sera installé avant la fin de l'exercice prochain.

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidité, de crédit et de marché qui inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de la BUH est comme suit:

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

La gestion du risque de liquidité par la Banque permet de dégager régulièrement les excédents à placer dans les instruments financiers disponibles.

Le service de la Trésorerie de la Banque assure une gestion prudente quotidienne de ses besoins opérationnels en liquidités. Les dépôts à terme à échoir ainsi que les besoins du Département de Crédit pour des décaissements éventuels sont pris en compte dans les paramètres de calcul des excédents disponibles pour placements.

La BUH ne respecte les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3 au 30 septembre 2016 mais était en conformité au 30 septembre 2015.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)

	<u>Courant</u>	<u>1-3 mois</u>	<u>3 mois -1an</u>	<u>Plus d'un an</u>	<u>Total</u>
Dépôts: (note 13)					
Dépôts à vue	G 2,791,396	-	-	-	2,791,396
Dépôts d'épargne	2,613,972	-	-	-	2,613,972
Dépôts à terme	-	814,539	1,802,838	1,567,846	4,185,223
Total dépôts	5,405,368	814,539	1,802,838	1,567,846	9,590,591
Emprunt-BRH (note 14)	-	24,080	72,240	1,318,983	1,415,303
Autres éléments de passif (note 15)	397,264	62,477	4,483	-	464,224
Obligations subordonnées (note 16)	-	-	-	193,335	193,335
	397,264	86,557	76,723	1,512,318	2,072,862
TOTAL	G 5,802,632	901,096	1,879,561	3,080,164	11,663,453

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)

	<u>Courant</u>	<u>1-3 mois</u>	<u>3 mois -1an</u>	<u>Plus d'un an</u>	<u>Total</u>
Dépôts: (note 13)					
Dépôts à vue	G 2,084,583	-	-	-	2,084,583
Dépôts d'épargne	2,025,077	-	-	-	2,025,077
Dépôts à terme	66,461	455,146	1,132,660	646,714	2,300,981
Total dépôts	4,176,121	455,146	1,132,660	646,714	6,410,641
Emprunt-BRH (note 14)	-	6,875	20,625	508,125	535,625
Autres éléments de passif (note 15)	309,603	54,080	3,072	-	366,755
Obligations Subordonnées (note 16)	-	-	-	127,747	127,747
	309,603	60,955	23,697	635,872	1,030,127
TOTAL	G 4,485,724	516,101	1,156,357	1,282,586	7,440,768

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où la Banque détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Liquidités (note 5):			
Dépôts à la BRH et à la BNC	G	4,552,693	2,916,952
Dépôts à des banques étrangères		450,573	168,645
Effets en compensation		1,140	130
	G	<u>5,004,406</u>	<u>3,085,727</u>
Placements:			
Obligations du Trésor (note 6)	G	338,483	440,200
Placements à l'étranger (note 7)		44,312	35,150
		<u>382,795</u>	<u>475,350</u>
Crédit:			
Prêts nets		6,247,436	3,576,711
Intérêts à recevoir sur prêts		28,337	21,191
		<u>6,275,773</u>	<u>3,597,902</u>
Autres actifs (note 12):			
Comptes à recevoir – autres		35,636	8,800
Total des actifs financiers	G	11,698,610	7,167,779

i) Liquidités

La Banque considère le risque sur les liquidités comme faible. Ces liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2016 et 2015, 91% et 95% de ces liquidités sont gardées respectivement à la Banque Centrale (BRH) et la BNC.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère le risque sur les obligations du Trésor et les placements à l'étranger aux 30 septembre 2016 et 2015 comme faible. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements (notes 6 et 7).

iii) Crédit

Le Département de Crédit est scindé en trois sections: Crédit Commercial et Industriel, Crédit Consommation et Logement, et Crédit PME sous la supervision directe d'un Vice-Président Crédit. Le Comité de Crédit est composé du Président, du Directeur Général, de trois membres du Conseil d'Administration, du Vice-Président Crédit, des Directeurs des différentes structures de crédit et du Vice-Président de l'Administration du Crédit.

Ce Comité a pour mission de mettre en place la vision des activités de crédit de la Banque, de superviser et assurer sur une base opérationnelle l'ensemble de la gestion opérationnelle de ce risque. Les officiers de Crédit participent aux réunions du Comité de Crédit pour la présentation des dossiers de leurs clients respectifs.

La Banque maintient aussi un suivi rigoureux de son portefeuille de prêts par différents mécanismes de contrôle mis en place au niveau des diverses structures de crédit sous la supervision directe des directeurs de ces divers départements. D'autres mécanismes et procédures de contrôle et de suivi sont appliqués dans le cadre du respect des dispositions réglementaires de la BRH pour l'établissement des provisions pour pertes de valeur sur prêts (Circulaire 87) et la concentration des risques de crédit (Circulaire 83-4).

Des provisions pour pertes de valeur sont comptabilisées pour toutes les pertes de valeur constatées au niveau du portefeuille. Aux 30 septembre 2016 et 2015, la Banque n'était pas en conformité avec la circulaire sur la concentration des risques de crédit (Circulaire 83-4) (note 4 d).

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)iv) Autres actifs

La Banque considère comme modéré le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers.

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des actifs financiers de la Banque est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Liquidités			
Haïti	G	4,553,833	2,917,082
États-Unis		<u>450,573</u>	<u>168,645</u>
		<u>5,004,406</u>	<u>3,085,727</u>
Placements			
Haïti		338,483	440,200
États-Unis		<u>44,312</u>	<u>35,150</u>
		<u>382,795</u>	<u>475,350</u>
Crédit:			
Haïti		<u>6,275,773</u>	<u>3,597,902</u>
Autres actifs:			
Haïti		35,636	8,800
Total des actifs financiers	G	11,698,610	7,167,779

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume d'actif détenu en devises et le volume du passif libellé dans la même devise suite à la variation du cours de cette devise.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)i) Risque de change (suite)

Pour gérer ce risque, la BUH observe la stratégie de garder de faibles positions de change. Le volume de devises achetées, en fonction des demandes de la clientèle et de ses besoins internes, est généralement écoulé dans la même journée.

La Circulaire 81-4 de la Banque Centrale sur le risque de change qui stipule que la position en devises étrangères en valeur absolue, ne doit pas dépasser, aux 30 septembre 2016 et 2015, 1% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères. Aux 30 septembre 2016 et 2015, la Banque n'était pas en conformité avec la circulaire sur la position en devises étrangères.

Les positions nettes de la Banque dans les différentes monnaies, étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Total
Liquidités	G 1,249,301	4,142,928	5,392,229
Placements	338,483	44,312	382,795
Prêts, net	3,796,934	2,450,502	6,247,436
Autres actifs	30,848	33,125	63,973
Total des actifs financiers	G 5,415,566	6,670,867	12,086,433
(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Total
Dépôts	G 3,820,528	5,770,063	9,590,591
Emprunt BRH	1,415,303	-	1,415,303
Obligations subordonnées	-	193,335	193,335
Autres passifs	283,856	180,368	464,224
Total des passifs financiers	G 5,519,687	6,143,766	11,663,453
Passifs, net	G (104,121)	527,101	422,980

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)i) Risque de change (suite)30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Total
Liquidités	G	1,062,412	2,378,869	3,441,281
Placements		440,200	35,150	475,350
Prêts, net		1,954,308	1,622,403	3,576,711
Autres actifs		17,964	12,027	29,991
Total des actifs financiers	G	3,474,884	4,048,449	7,523,333

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Total
Dépôts	G	2,960,992	3,449,649	6,410,641
Emprunt BRH		535,625	-	535,625
Obligations subordonnées		-	127,747	127,747
Autres passifs		208,961	157,794	366,755
Total des passifs Financiers	G	3,705,578	3,735,190	7,440,768
Passifs, net	G	(230,694)	313,259	82,565

Au cours de l'exercice 2015, dans le cadre des mesures de politique monétaire, la BRH a accordé aux Banques une ristourne de 0.25¢ sur chaque dollar vendu au-dessous de G 44. Ces ristournes ont été comptabilisées au gain de change pour un montant de G 21,284M. Au cours de l'exercice 2016 il n'y a pas eu de ristournes.

Les positions de change de la Banque en devises étrangères aux 30 septembre 2016 et 2015, totalisaient respectivement G 527 millions équivalent à US\$ 8 millions, et G 313 millions équivalent à US\$ 6 millions. Au 30 septembre 2016, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 8 millions selon le cas.

Les taux de change du dollar par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2016	2015
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollars US	65.5368	52.1417

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)ii) Risque de taux d'intérêts

La gestion de ce risque permet à la Banque de dégager des marges nettes d'intérêts positives par un appariement rationnel des actifs et passifs porteurs d'intérêts en fonction des fluctuations du marché.

La fixation de ces taux est décidée par concertation au Comité de Trésorerie, chaque début de semaine.

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles distincts:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les obligations du Trésor et les placements à l'étranger
- L'emprunt BRH
- Les obligations subordonnées.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercice, le profil de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers était comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2016	%	2015
Taux d'intérêts fixes				
Actifs financiers	22%	1,570,512	20%	861,524
Passifs financiers	52%	(4,378,558)	47%	(2,428,728)
Net		(2,808,046)		(1,567,204)
Taux d'intérêts variables				
Actifs financiers	78%	5,529,276	80%	3,397,940
Passifs financiers	48%	(4,029,275)	53%	(2,560,702)
Net		1,500,001		837,238
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	7,099,788	100%	4,259,464
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	(8,407,833)	100%	(4,861,683)
Net		(1,308,045)		(602,219)

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

La Banque est exposée au risque de taux d'intérêts; en effet, la croissance de l'écart, d'environ G 1.3 milliard entre le volume des actifs et des passifs financiers à taux fixe, accompagnée d'une symétrie des échéances ont accru le risque de taux d'intérêts en 2016.

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies et les bénéfices non répartis.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (Circulaire 88) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires.

- *Ratio actif/fonds propres* - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.
- *Ratio fonds propres/actifs à risque* - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent de Catégorie 1 attribuable aux actionnaires ordinaires, nonobstant les réserves générales pour pertes sur prêts et placements en immobilier.

En date du 22 octobre 2015, suite à la requête de la Banque, la BRH a prorogé l'exemption relative au respect des normes prudentielles allant du 1^{er} janvier 2016 au 1^{er} janvier 2017.

Aux 30 septembre, les ratios de fonds propre étaient comme suit:

	2016	2015
Ratio actif/fonds propres	11.43	13.43
Ratios fonds propres/actifs à risques	21.41%	18.41%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Encaisse	G 387,823	355,554
Dépôts à la BRH et à la BNC	4,552,693	2,916,952
Dépôts dans des banques étrangères porteurs d'intérêts	408,608	146,297
Dépôts dans des banques étrangères non porteurs d'intérêts	41,965	22,348
Effets de compensation	1,140	130
	G 5,392,229	3,441,281

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble du passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Les dépôts dans des banques étrangères portent en moyenne des taux d'intérêts 0.05% et de 0.01% aux 30 septembre 2016 et 2015 respectivement.

La répartition des liquidités en gourdes et en devises est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Liquidités en gourdes	G 1,249,301	1,062,412
Liquidités en dollars US	4,142,928	2,378,869
	G 5,392,229	3,441,281

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(6) **OBLIGATIONS DU TRÉSOR**

Aux 30 septembre, les obligations du Trésor sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Obligations du Trésor (a)	G	65,150	86,867
Échéance		septembre 2019	septembre 2019
Taux d'intérêts		7.00%	7.00%
Obligations du Trésor (b)	G	273,333	353,333
Échéance		Février 2020	Février 2020
Taux d'intérêts		6.00%	6.00%
	G	338,483	440,200

- (a) Ces obligations du Trésor ont été émises le 15 septembre 2014 par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G 5.7 milliards, 50% a été acquis par la Banque Centrale et l'autre 50% fut acquis par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la Banque Centrale en date du 9 septembre 2014. Ces obligations sont dématérialisées et sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la Banque Centrale et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% l'an en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre. Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 21.7 millions, dont G 2.5 millions et G 907 milles ont été reconnus pour les exercices 2016 et 2015.

Ces obligations du Trésor sont considérées dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(6) OBLIGATIONS DU TRÉSOR (SUITE)

- (b) Ces obligations de Trésor ont été émises le 1^{er} mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue et la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G 250 millions ont été attribués à la Banque de l'Union Haïtienne qui s'est également portée acquéreuse de G 150 millions initialement attribués à la Bank of Nova Scotia. Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 30 mars 2015, en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale.

Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 61 millions, dont G 19 millions et G 13 millions ont été reconnus pour les exercices 2016 et 2015.

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont composés des instruments financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
<i>Placements gardés à échéance au coût amorti:</i>			
Dépôt à terme dans une institution financière aux États-Unis (a):			
Valeur au coût et juste valeur	G	39,862	31,605
Échéance		60 jours	60 jours
<i>Placements détenus pour revente</i>			
Placement en actions dans une société de cartes de crédit	G	4,450	3,545
Valeur totale des placements	G	44,312	35,150

- (a) La juste valeur du dépôt à terme est équivalente au coût d'acquisition. Ce dépôt est bloqué en garantie par la Bank of New York pour la compensation des activités de cartes de crédit BUH Mastercard et porte intérêts aux taux 0.35% et 0.30% aux 30 septembre 2016 et 2015.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(8) TITRES DE PARTICIPATION

Aux 30 septembre les titres de participation sont:

		2016	2015
Investissement SOFIN (a)	G	38,193	-
Autres		<u>112</u>	<u>112</u>
	G	38,305	112

- (a) En date du 17 février 2016, le Conseil d'Administration de la Banque a approuvé une prise de participation de 20% dans la société Alternative de Solutions Financières S.A. Sofin, soit 20,000 actions pour la somme de G 38,192,700 (US\$ 600,000), acquise d'une société, apparentée à la BUH. L'activité principale de la société est d'offrir le crédit-bail pour la machinerie et les équipements au secteur PME. Au 30 septembre 2016, la société était toujours en formation et n'avait pas débuté ses activités.

(9) PRÊTS

Aux 30 septembre, les prêts se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Avances en comptes courants	G	1,989,051	801,376
Prêts commerciaux et industriels		1,539,103	1,361,675
Prêts Ma Maison (a)		921,367	421,324
Prêts à la consommation		744,909	484,466
Prêts-cartes de crédit		436,775	329,975
Prêt Zone Franche (b)		281,497	-
Prêts hypothécaires		237,269	142,289
Prêts restructurés		54,990	42,744
Petites et moyennes entreprises		27,626	-
Prêts aux employés		<u>14,057</u>	<u>25,707</u>
		6,246,644	3,609,556
Prêts non productifs		<u>66,191</u>	<u>31,906</u>
	G	6,312,835	3,641,462

- (a) Le portefeuille Ma Maison est un produit relatif au financement de prêts hypothécaires pour la classe moyenne sensiblement affectée par le séisme du 12 janvier 2010. Dans un accord signé le 16 décembre 2013, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer financièrement la BUH à travers ce programme visant à octroyer des prêts au logement en gourdes à sa clientèle de particuliers pour une durée ne dépassant pas 30 ans. Le taux d'intérêts initial sur ces prêts est de 8% variable selon l'évolution des taux sur le marché mais avec un plafond de 10% et il ne peut être révisé qu'après 10 ans d'un commun accord entre les partis.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)

Au cas où la BUH aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. Dans ce contexte, la BRH a avancé G 700 millions à la BUH en 2016 et G 350 millions en 2015, rémunérés au taux de 3% (note 14). La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle de 50% relative à la non-constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les prêts Ma Maison comprenaient des prêts apparentés de G 99.1 millions et G 19.8 millions respectivement.

- (b) Suite à une convention entre l'Etat Haïtien et une Zone Franche financée par la BUH à un taux de 11% sur la même durée, la BRH a décaissé en date du 30 juin 2016, une première avance sur 15 ans dans le cadre du financement de ce projet (note 14).

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Prêts en dollars US	G 2,493,989	1,675,411
Prêts en gourdes	<u>3,818,846</u>	<u>1,966,051</u>
	G 6,312,835	3,641,462

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit:

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)	Courants	1-30 jours	31-60 jours	61 -89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Avance en comptes courants	G 2,231,226	-	-	-	2,231,226
Prêts Ma Maison	819,035	36,439	65,893	-	921,367
Prêts - cartes de crédit	398,806	21,694	9,990	6,285	436,775
Autres catégories de prêts	<u>2,193,667</u>	<u>331,152</u>	<u>69,772</u>	<u>62,685</u>	<u>2,657,276</u>
	G 5,642,734	389,285	145,655	68,970	6,246,644
	91%	6%	2%	1%	100%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Prêts - cartes de crédit	G	15,386	6,554	-	21,940
Autres catégories de prêts		<u>36,195</u>	<u>8,056</u>	-	<u>44,251</u>
	G	51,581	14,610	-	66,191
		78%	22%	-%	100%

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)		Courants	1-30 jours	31-60 jours	61 -89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>						
Avance en comptes courants	G	801,376	-	-	-	801,376
Prêts Ma Maison		421,324	-	-	-	421,324
Prêts - cartes de crédit		304,304	16,654	6,153	2,864	329,975
Autres catégories de prêts		<u>1,477,207</u>	<u>550,139</u>	<u>16,353</u>	<u>13,182</u>	<u>2,056,881</u>
	G	3,004,211	566,793	22,506	16,046	3,609,556
		83%	16%	1%	0%	100%

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Prêts - cartes de crédit	G	14,247	-	-	14,247
Autres catégories de prêts		<u>7,968</u>	<u>9,691</u>	-	<u>17,659</u>
	G	22,215	9,691	-	31,906
		70%	30%	0%	100%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 13)	Lettres de garantie (a)	Total
Prêts courants	G 2,532,578	474,149	257,953	3,264,680
Prêts non productifs	8,847	1,748	-	10,595
	G 2,541,425	475,897	257,953	3,275,275

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 13)	Lettres de garantie (a)	Total
Prêts courants	G 1,210,115	143,632	205,229	1,558,976

(a) Les lettres de garanties sont relatives à des garanties données par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour un fournisseur de services.

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit:

	2016	2015
Prêts commerciaux et industriels		
Dollars US	9%	10%
Gourdes	16%	11%
Avances en comptes courants		
Dollars US	10%	12%
Gourdes	15%	14%
Prêts – Cartes de crédit – gourdes et dollars US	32%	32%
Petites et Moyennes Entreprises		
Prêts Ma Maison - gourdes	10%	9%
Prêts à la consommation		
Dollars US	12%	11%
Gourdes	14%	12%
Prêts aux employés		
Gourdes	8%	7%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent respectivement G 1,709M et G 675M.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les prêts aux Membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées totalisent G 959,821M et G 307,389M; ils sont classés courants et portent des taux d'intérêts de 9.75% à 14% en 2016, et de 6% à 11% en 2015 pour les prêts en dollars, et de 10% à 14% en 2016, et de 7% à 14% en 2015 pour les prêts en gourdes.

La provision pour pertes de valeur sur prêts a enregistré les mouvements suivants:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Solde au début de l'exercice	G	64,751	47,425
Radiations de l'exercice		(28,545)	(38,445)
Récupérations		14,135	7,266
Effet de réévaluation de change		13,395	3,460
Dotation de la provision pour pertes de valeur de l'exercice		<u>1,663</u>	<u>45,045</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>65,399</u>	<u>64,751</u>

Les risques spécifiques et généraux sur le portefeuille de prêts sont couverts par les postes d'états financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Provision pour pertes de valeur sur prêts	G	65,399	64,751
Réserve générale pour pertes sur prêts		<u>76,944</u>	<u>53,502</u>
	G	<u>142,343</u>	<u>118,253</u>

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(10) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations ont ainsi fluctué au cours de l'exercice:

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/15	Acquisitions	Transferts, ajustements et dispositions	Solde au 30/09/16
Immeubles	G	2,430	-	-	2,430
Véhicules		19,740	7,730	(5,334)	22,136
Equipements, matériel et mobilier		50,748	30,381	(2,332)	78,797
Équipements informatiques		14,646	1,397	(270)	15,773
Logiciels informatiques		39,387	32,591	25,669	97,647
Améliorations locatives		41,691	18,755	(80)	60,366
Investissements en cours (a)		<u>162,285</u>	<u>92,478</u>	<u>(29,454)</u>	<u>225,309</u>
	G	330,927	183,332	(11,801)	502,458

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/15	Amortissement	Transferts, ajustements et dispositions	Solde au 30/09/16
Immeubles	G	1,848	61	-	1,909
Véhicules		10,904	5,897	(5,334)	11,467
Equipements, matériel et mobilier		13,895	10,396	(3,529)	20,762
Équipements informatiques		6,332	3,003	(270)	9,065
Logiciels informatiques		11,341	8,987	(51)	20,277
Améliorations locatives		<u>13,511</u>	<u>5,537</u>	<u>(80)</u>	<u>18,968</u>
		57,831	33,881	(9,264)	82,448
Immobilisations nettes	G	273,096			420,010

- a) Les investissements en cours comprennent principalement des fonds engagés dans les projets informatiques, la rénovation du réseau de succursales, ainsi que le local du centre technologique qui est en construction.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PLACEMENTS EN IMMOBILIER

Les placements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Solde au début de l'exercice	G 143,976	109,208
Ventes de l'exercice	(36,109)	(39,426)
Plus-value nette de l'exercice	-	65,794
Transfert des immobilisations	-	8,400
Solde à la fin de l'exercice	G 107,867	143,976

Les ventes de placements en immobilier ont résulté en 2016 en une perte de G 4,263M et en 2015 en un gain de G 7,271M dont G 4 millions proviennent de la vente à un apparenté de deux biens totalisant G 22 millions.

Les placements en immobilier, net de la réserve générale sur datations requise par la BRH, sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Placements en immobilier	G 107,867	143,976
Moins réserve de 30%	(26,124)	(30,043)
Moins réserve de 20% sur pertes de valeur	(4,157)	-
Sous-total	(30,281)	(30,043)
Solde à la fin de l'exercice	G 77,586	113,933

Les réserves sur les placements en immobilier ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Réserve 30%		
Solde au début de l'exercice	G 30,043	6,343
Renversement de réserve sur bien vendu	(3,919)	-
Réserve sur les adjudications de l'exercice	-	22,950
Ajustement suite à la réévaluation	-	750
Solde à la fin de l'exercice	G 26,124	30,043
Réserve 20%		
Solde au début de l'exercice	G -	-
Réserve de l'exercice	4,157	-
Solde à la fin de l'exercice	G 4,157	-

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Frais payés d'avance	G	42,370	24,439
Intérêts à recevoir sur prêts		28,337	21,191
Comptes à recevoir – notaire		8,800	-
Objets d'art		4,702	4,702
Papeterie et fournitures de bureau		4,292	2,658
Véhicules saisis		1,143	2,597
À recevoir de la BRH – Ristournes de change		-	4,440
Autres		26,836	4,359
	G	116,480	64,386

(13) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	856,142	919,492
Dollars US		1,935,254	1,165,091
	G	2,791,396	2,084,583
Dépôts d'épargne:			
Gourdes	G	1,395,681	1,184,298
Dollars US		1,218,291	840,779
	G	2,613,972	2,025,077
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	1,568,705	857,202
Dollars US		2,616,518	1,443,779
	G	4,185,223	2,300,981
Total des dépôts	G	9,590,591	6,410,641
Dépôts en gourdes	G	3,820,528	2,960,992
Dépôts en dollars US		5,770,063	3,449,649
Total des dépôts	G	9,590,591	6,410,641

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(13) DÉPÔTS (SUITE)

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2016	2015
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	0.6%	0.7%
Dollars US	0.4%	0.2%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.1%	0.1%
Dollars US	0.1%	0.1%
Dépôts à terme:		
Gourdes	6.3%	3.8%
Dollars US	3.1%	2.1%

Les dépôts des membres du Conseil et de leurs sociétés apparentées totalisaient G 443,477 M et G 34,450 M aux 30 septembre 2016 et 2015, respectivement. Ces dépôts sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Les dépôts donnés en garantie de prêts totalisaient G 476 millions et G 144 millions aux 30 septembre 2016 et 2015 (note 9).

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(14) EMPRUNTS-BRH

Aux 30 septembre, les emprunts BRH libellés en gourdes sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
<u>Emprunts Ma Maison (a)</u>			
Emprunt Ma Maison #1	G	180,000	190,000
Taux d'intérêts		3.00%	3.00%
Échéance		30 octobre 2035	31 octobre 2035
Emprunt Ma Maison #2		328,125	345,625
Taux d'intérêts		3.00%	3.00%
Échéance		31 juillet 2035	31 juillet 2035
Emprunt Ma Maison #3		317,916	-
Taux d'intérêts		3%	-
Échéance		30 novembre 2025	-
Emprunt Ma Maison #4		348,542	-
Taux d'intérêts		3%	-
Échéance		<u>30 septembre 2036</u>	-
Sous-total Ma Maison	G	1,174,583	535,625
<u>Emprunt Zone Franche (b)</u>			
Taux d'intérêts	G	240,720	-
Échéance		3.00%	-
		31 janvier 2031	-
Total	G	1,415,303	535,625

(a) Suite au contrat signé en date du 16 décembre 2013 dans le cadre du financement des prêts "Ma Maison", la Banque de la République d'Haïti (BRH) a consenti des emprunts à la BUH pour financer ce produit dont le portefeuille totalisait G 921,367M et G 421,324M (note 9) aux 30 septembre 2016 et 2015.

(b) En date du 30 juin 2016, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a décaissé un emprunt de G 244 millions à la Banque de l'Union Haitienne dans le cadre du refinancement d'un client de Zone Franche (note 9). Cet emprunt, d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 3% remboursable mensuellement en tranches égales de G 1.3. millions.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(15) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Chèques de direction	G	170,199	166,847
Intérêts à payer - dépôts		56,336	19,055
Impôts à payer		52,260	46,485
Dépôts de clients en garantie – Cartes de crédit		25,645	20,680
Dépôts non sujets à emploi		22,960	20,213
Dépôts sur cartes prépayés		21,464	15,440
Impôts reportés (note 19)		11,580	11,580
Boni à payer		10,217	7,595
Dépôts de garantie – Fonds spéciaux		8,303	8,303
Intérêts à payer – obligations subordonnées		4,483	3,072
Transferts à payer		393	14,355
Autres		91,964	44,710
	G	475,804	378,335

(16) OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Les obligations en dollars US sont subordonnées aux droits des créanciers de la BUH, et sont transférables. Elles sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Obligations subordonnées en dollars	US\$	2,950	2,450
Équivalent en gourdes	G	193,335	127,747
Taux		4.50%	4.50%
Échéance		3 ans	4 ans

Les obligations subordonnées dues à des membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées s'élèvent à US\$ 650,000 aux 30 septembre 2016 et 2015, soit G 42.6 millions et G 33.9 millions respectivement.

Les intérêts sont payables sur une base annuelle.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(17) CAPITAL-ACTIONS

Par décision votée en Assemblée Générale extraordinaire et publication au Moniteur du 6 juin 2016, le capital-actions autorisé de la Banque a été porté à G 550 millions de gourdes représentant 2,200,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de G 250 chacune.

Aux 30 septembre le capital libéré était comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Capital-actions autorisé		
2,200,000 actions en 2016	G 550,000	450,000
1,800,000 actions en 2015		
Capital-actions non libéré		
87,463 actions en 2016	G (21,866)	(-)
Capital-actions libéré		
2,112,537 actions en 2016	G 528,134	450,000
1,800,000 actions en 2015		
Actions de trésorerie (a)		
7,538 actions en 2015	G -	(1,885)

(a) Au cours de l'exercice 2015, suite au départ du Président-Directeur Général et dans le cadre des accords existants, la Banque a racheté 288,000 actions à un prix de 109,596M et les a revendues à G 124,648M tel que reflété à l'état de l'évolution de l'avoir des actionnaires. Cette transaction a été réalisée par le biais d'un membre du Conseil d'Administration après avis à la Banque Centrale.

(18) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Salaires	G 188,047	142,873
Taxes salariales	16,458	12,354
Autres dépenses de personnel	52,485	36,558
	G 256,990	191,785

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(19) IMPÔTS SUR LE REVENU

Les impôts sur le revenu sont calculés sur la base du revenu avant impôts sur le revenu et diffèrent des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Revenu avant impôts sur le revenu	G	<u>246,454</u>	<u>254,867</u>
Impôts sur le revenu calculés en utilisant le taux statutaire – 30%		73,936	76,460
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable:</i>			
Virement à la réserve légale		(7,394)	(7,646)
Écart entre la provision pour pertes de valeur sur prêts admise fiscalement et la provision comptable		(18,207)	(4,090)
Taxes territoriales		1,674	1,774
Autres charges non déductibles		<u>1,865</u>	<u>-</u>
Impôts sur le revenu		51,874	66,498
Moins avantage fiscal (1)		<u>-</u>	<u>(11,575)</u>
Dépense d'impôts	G	<u>51,874</u>	<u>54,923</u>

(1) Tel que reflété à la note 3s, l'avantage fiscal n'était pas reconnu mais comptabilisé proportionnellement aux pertes utilisées et a été complètement absorbé en 2015.

Aux 30 septembre, les impôts reportés sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Impôts reportés - solde début de l'exercice	G	11,580	1,995
Impôts reportés sur plus-value du terrain transféré		-	(1,995)
Impôts reportés sur réévaluation de placements en immobilier		<u>-</u>	<u>11,580</u>
Solde à la fin de l'exercice (note 15)	G	<u>11,580</u>	<u>11,580</u>

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(20) OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Dans le cours de ses activités, la Banque offre des services bancaires habituels et reçoit des services de sociétés apparentées aux membres du Conseil de la Banque selon des modalités semblables à celles offertes aux partis non apparentés.

Les prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont reflétés à la **note 9**.

Les dépôts et les obligations subordonnées relatifs aux membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées sont reflétés aux **notes 13 et 16**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Honoraires et frais légaux	G 20,333	15,242
Assurances	16,918	9,867
Sécurité	-	10,510
Publicité	-	2,334
Autres	15,871	3,258
	G 53,122	41,211

De plus, la Banque a effectué des achats d'immobilisations auprès d'apparentés totalisant G 18.9 millions en 2016 et G 15.3 millions en 2015.

(21) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Soldes non utilisés des avances autorisées en comptes courants (i)	G 612,081	336,124
Lettres de garanties	91,105	82,391
	G 703,186	418,515

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(21) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

- (i) Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder sur avances en comptes courants. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

Au 30 septembre 2016, la Banque a aussi les engagements suivants:

- Frais de licence et d'entretien du système informatique pour un montant approximatif annuel de \$US 170M.
- Contrats de bail annuel fermes pour immeubles d'exploitation d'environ \$US 689M, renouvelables par tacite reconduction.
- Les engagements de l'ordre de US\$ 126M pour la finalisation de l'aménagement de l'immeuble de Delmas 31 ainsi que le projet de banque en ligne.

Au 30 septembre 2016, la Banque traite certaines affaires en instance de litige pour ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, les positions prises par la Banque sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque.



Ma banque, Mon avenir.



info@buh.ht

www.buh.ht

509.2815.8800



Ma Maison